

Quelques propositions pour l'étude de la noblesse européenne à la fin du Moyen Âge

Joseph Morsel

▶ **To cite this version:**

Joseph Morsel. Quelques propositions pour l'étude de la noblesse européenne à la fin du Moyen Âge. Discurso, memoria y representación : la nobleza peninsular en la Baja Edad Media (XLII Semana de Estudios Medievales de Estella), Gobierno de Navarra, Pamplona, Jun 2015, Estella, Espagne. pp.449-499. halshs-02529976

HAL Id: halshs-02529976
https://shs.hal.science/halshs-02529976

Submitted on 2 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

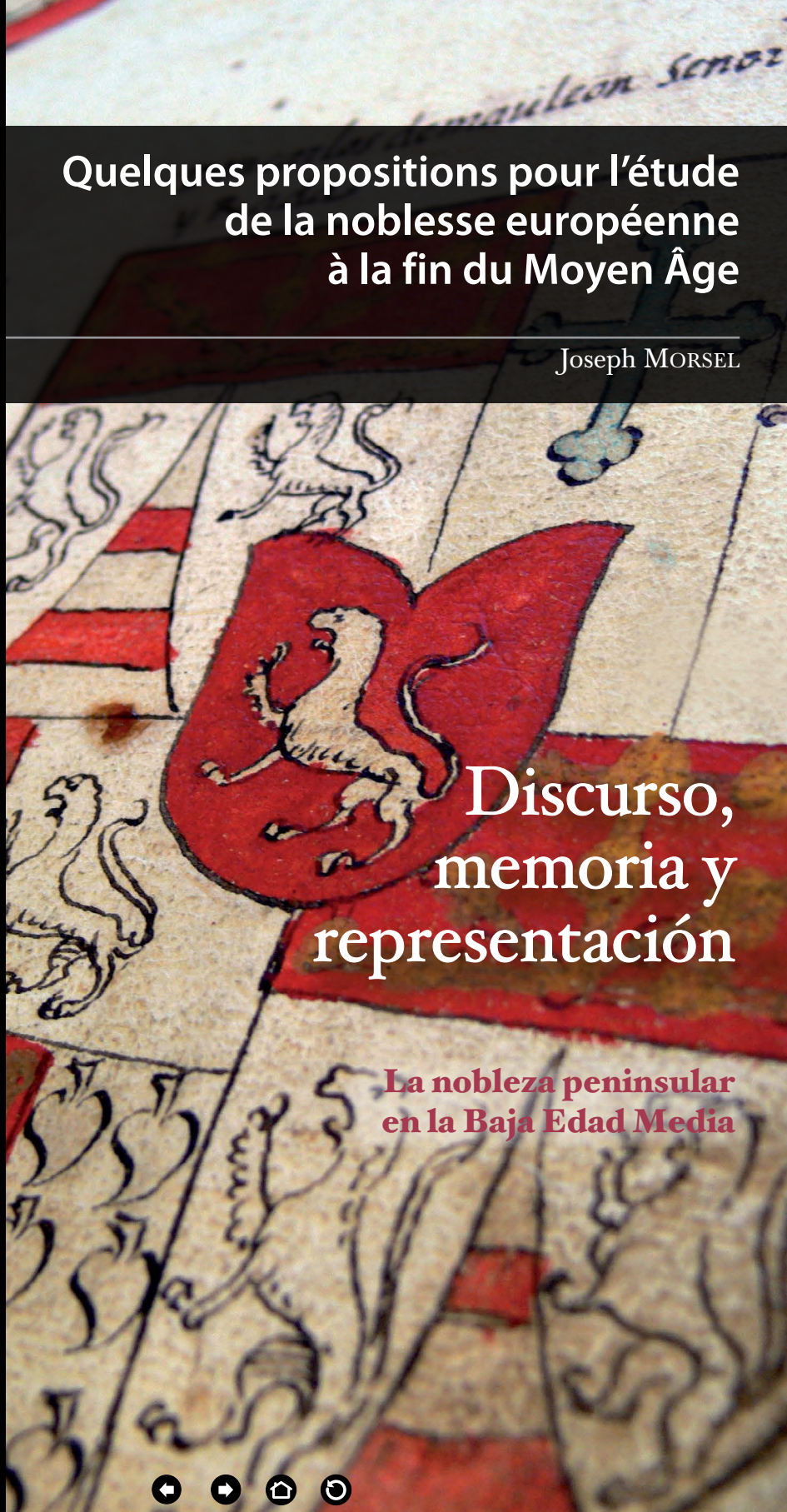


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

XLII
SEMANA DE ESTUDIOS
MEDIEVALES
ESTELLA-LIZARRA

Quelques propositions pour l'étude de la noblesse européenne à la fin du Moyen Âge

Joseph MORSEL



Discurso, memoria y representación

La nobleza peninsular en la Baja Edad Media

SEPARATA

21-24
JULIO 2015

Nafarroako Gobernua
Gobierno de Navarra

Índice

5 PRESENTACIÓN

7 La Noblesse au XIII^e siècle : paraître, pouvoir et savoir
Martin Aurell

33 Los linajes y su afirmación social en el noroeste peninsular (siglos XIII-XV)
Eduardo Pardo de Guevara y Valdés

83 Patrimonio, rentas y poder de la nobleza bajomedieval peninsular
Ignacio Álvarez Borge

141 A Coroa e a Aristocracia em Portugal (sécs. XII-XV). Uma relação de serviço?
José Augusto de Sottomayor-Pizarro

177 Afinidad y violencia. La organización militar de la nobleza aragonesa en los siglos XIII y XIV
Mario Lafuente Gómez

213 El contacto con el libro de la nobleza peninsular bajomedieval
Isabel Beceiro Pita

243 «Por acrescentar la gloria de sus proxenitores y la suya propia». La arquitectura y la nobleza castellana en el siglo XV
Begoña Alonso Ruiz

283 La memoria de los antepasados: los relatos nobiliarios de origen en la península ibérica
Arsenio Dacosta

315 De damas poderosas. Poder, memoria e influencia en la Baja Edad Media
Ana Rodríguez

333 La otra nobleza, la hidalguía
José Ramón Díaz de Durana

377 La nobleza navarra. Materiales de trabajo (Taller)
Eloísa Ramírez Vaquero

403 Escritura y poder en las casas nobiliarias. Materiales de trabajo comentados (Taller)
Cristina Jular Pérez-Alfaro

449 Quelques propositions pour l'étude de la noblesse européenne à la fin du Moyen Âge
Joseph Morsel

Quelques propositions pour l'étude de la noblesse européenne à la fin du Moyen Âge

Joseph MORSEL
LaMOP, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

> La complexité des Règles et la stricte Hiérarchie Chromatique sont destinées à servir un plus grand maître – la *perpétuation permanente*. Une communauté dans laquelle chacun a sa place, et où chacun travaille sans relâche pour perpétuer cette situation. Si tu pars du principe que le but fondamental de la société est d'assurer sa longévité et non d'instaurer la justice, alors tout se ramène très simplement aux moyens d'atteindre cet objectif.
>
> Jasper Fforde
> *Shades of Grey*, 2009

Répondant, par le titre et par le thème de mon intervention, à une demande des organisateurs de ce colloque, j'attire l'attention sur le fait qu'il ne s'agira pas, dans les lignes qui suivent, de la présentation de *résultats* mais seulement de *propositions* – ce qui n'exclura cependant pas que celles-ci s'appuient sur des observations originales ou des résultats (plus ou moins) récents. Conséquemment, les indications bibliographiques resteront limitées puisqu'il ne s'agit pas ici de présenter un état des lieux.

EN GUISE D'INTRODUCTION : COMMENT PARLER DE LA NOBLESSE MÉDIÉVALE ?

En 2004 (en 2008 dans la traduction espagnole), j'ai expressément émis des doutes quant à la pertinence de l'emploi direct du mot « noblesse », auquel je déclarais préférer celui d'« aristocratie ». La raison pour laquelle je mettais en doute l'usage automatique du mot « noblesse » est qu'il s'agit d'une notion indigène, à la fois fortement chargée d'enjeux sociaux et dont la durée d'usage ouvre la porte à tous les risques d'anachronisme[1].

[1] J. Morsel, *L'Aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident (V^e^-XV^e^ siècle)*, Paris, Colin, 2004. Trad. espagnole : *La aristocracia medieval. El dominio social en Occidente (siglos V-XV)*,

De ce fait, le mot « noblesse » est à mon sens un objet et non pas un instrument de travail, quelque chose *sur* quoi l'on travaille – et non pas *avec* quoi. À l'inverse, « aristocratie » met au premier plan la dimension des rapports sociaux et de la domination, et replace ainsi les nobles dans une configuration sociale plus large, en rapport avec les autres catégories de dominants que sont le haut clergé (les évêques) et ce que certains appellent « élites urbaines » – mais que j'appellerais plutôt « aristocratie urbaine » en raison des problèmes sociologiques posés par la notion d'« élites ». Cette aristocratie urbaine (parfois aussi qualifiée, en Allemagne ou en France, de « patriciat » par les historiens) forme elle aussi une fraction de l'aristocratie laïque, à laquelle appartiennent également les nobles ruraux et qui fait face à l'aristocratie ecclésiastique du haut clergé.

Je n'ai (évidemment ?) pas changé d'avis depuis 2004 sur ce point, ce qui signifie que parler ici de « noblesse » (comme dans mon titre) impliquera pour moi, inévitablement, de distinguer entre les aspects discursifs et les aspects socio-historiques. Le premier (discursif) renvoie *grosso modo* aux usages médiévaux du mot, tandis que le second (socio-historique) renvoie au fait qu'on a affaire à une fraction historiquement définie de la classe dominante – ou « groupe dominant », ou « couche dominante » : les mots sont ici indifférents, la seule chose à garder en vue étant la *domination* (ce qui, justement, interdit de parler d'« élites », car les fondement de la supériorité sociale à laquelle renvoie ce terme peuvent très bien n'avoir rien à voir avec la domination). Or, un noble n'est pas seulement un « supérieur » (quel que soit le sens qu'on donne au terme) mais avant tout un *dominant*.

On doit donc admettre le principe de la double historicité de « la noblesse », comme objet indigène, médiéval, inscrit dans la durée de sa société, et comme objet d'étude, actuel, inscrit dans la durée de la recherche, avec la pesanteur de paradigmes dont Thomas Kuhn a bien signalé combien le changement est en réalité fondamentalement déterminé par des enjeux académiques (c'est-à-dire liés à la sociologie des *homines academici* que nous sommes tous – indépendamment de notre genre)[2]. J'ai donc

Valencia, Publicacions de la Universitat de València, 2008. Présentations condensées de mon argumentation : « La noblesse ou la formation d'un groupe social », dans : *Nouveau manuel de science politique*, dir. A. Cohen, B. Lacroix, Ph. Riutort, Paris, La Découverte, 2009 (2e éd. 2015), p. 49-50 ; « Aristocratie », dans : *Dictionnaire de l'historien*, dir. J.-Fr. Sirinelli, Cl. Gauvard, Paris, PUF, 2015, p. 33-36. Contre l'usage du concept d'« élites » à propos de la noblesse, cf. J. Morsel, *Parenté et reproduction sociale. L'aristocratie allemande à la fin du Moyen Âge*, Paris, Picard, 2016 (à paraître), note 3.

2 Thomas S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983 (trad. de la 2e éd. augm. 1970), à articuler avec Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité. Cours du Collège de France (2000-2001)*, Paris, Raisons d'agir, 2002, p. 128-132.

conçu mon intervention dans une perspective d'ouverture sur des choses qui, à mon sens, sont insuffisamment développées dans la recherche sur « la noblesse » – pour autant que je le sache ! – et qui entravent en même temps tant notre connaissance de la société médiévale que notre posture historienne ; mais vu le cadre d'une communication, je resterai nécessairement schématique.

Je procèderai en deux temps : je commencerai par envisager deux modalités d'appréhension/objectivation du statut social de la catégorie envisagée, en tant que « la noblesse » et en tant que groupe dominant : l'étude des dimensions du langage (1.1.) et de l'espace (1.2.). Dans un second temps, je me pencherai sur le problème de l'inscription du groupe dans la durée, c'est-à-dire la reproduction sociale, en distinguant là encore le niveau du discours et celui de la logique sociale : l'interrogation sur les discours lignagers (2.1.) et sur les pratiques de reproduction de la cohésion du groupe (2.2.).

1. DOMINATION ? QUELLE DOMINATION ?

Travailler sur « la noblesse », ou « l'aristocratie », ou « la fraction laïque de la classe dominante », n'a en fait aucun intérêt *en soi* : la seule chose qui compte est d'expliquer le système de domination sociale, comme contribution à l'explication du système social médiéval (féodo-ecclésial) – système à la fois structuré et dynamique[3]. Et ce n'est que par rapport à ce système que l'on pourra par ailleurs comprendre ce qu'était « la noblesse », à la fois comme réalité socio-historique (fraction de l'aristocratie laïque) et comme catégorie (indigène). Bref une intelligence historique qui ne peut être qu'un horizon vers lequel on avance en considérant le rapport du tout à la partie et de la partie au tout, c'est-à-dire par approximations successives et corrections.

1.1. « La noblesse » comme qualification sociale

Dans l'idéal (c'est-à-dire nonobstant les contraintes de place disponible et de patience du lecteur), il faudrait revenir ici sur le problème de la nature socialement construite (« sociogénérée ») mais aussi socialement constructive

[3] Cette qualification du système social médiéval comme « féodo-ecclésial », structuré et dynamique s'inspire à l'évidence des travaux d'Alain Guerreau, notamment de sa dernière synthèse critique *L'Avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXIe siècle ?*, Paris, Le Seuil, 2001 – mais aussi de ses travaux actuels, auxquels j'ai la chance d'accéder et de réfléchir dans le cadre du CTCPSM (groupe de travail en partie financé par le LaMOP), ce dont je le remercie vivement.

(« sociogénétique ») des catégories sociales et sur le thème de ce que j'appelle « qualification sociale », c'est-à-dire la prise en compte du caractère socialement efficace de ces catégories. Ceci ne concerne pas seulement « la noblesse » mais tout ce que nous avons tendance à approcher avec des mots comme « groupe social », « identité collective » : la noblesse, les femmes, les juifs, les hérétiques, etc.

Ceci ne concerne d'ailleurs pas non plus la seule Histoire médiévale ni même la seule Histoire, mais toutes les sciences du social – et cette « désubstantialisation » représente certainement l'un des plus grands progrès intellectuels et scientifiques des sciences du social durant le XX^e^ siècle, bien qu'elle reste loin d'être appliquée systématiquement. Il y a donc là un énorme champ d'amélioration, mais que je ne vais pas traiter en raison de l'espace disponible et du degré de généralité de cette exigence de « désubstantialisation ».

Par ailleurs, ces considérations nous rappellent aussi tout simplement que notre rapport aux catégories sociales médiévales passe pour ainsi dire exclusivement par le langage articulé écrit[4], donc que notre compréhension de « la noblesse » est inévitablement prisonnière des logiques langagières et des logiques scripturales. Je ne reviendrai cependant pas ici sur les problèmes soulevés par l'usage de l'écrit dans la société médiévale : d'abondants travaux y ont été consacrés depuis les années 1980[5], même si les effets

4 Pour ce qui est de l'iconographie, il s'agit d'une part d'un champ d'expression que les historiens laissent encore très largement de côté, ou seulement pour y trouver illustration et/ou confirmation de leurs travaux sur des documents écrits ; d'autre part, la question qui se pose ici est aussi (comme pour l'archéologie) celle de la nature du savoir social auquel donne accès l'iconographie : dans quelle mesure la question des qualifications sociales ne relève-t-elle pas d'un questionnement propre au langage articulé voire écrit, le discours iconographique fonctionnant selon d'autres codes logiques ? Sur le discours iconographique, cf. en premier lieu Jérôme Baschet, *L'iconographie médiévale*, Paris, Folio-Gallimard, 2008.

5 Pour ne citer que des travaux de synthèse : pour la phase que j'appelle de *scripturacy*, c'est-à-dire où la *literacy* est réduite à sa dimension de production écrite (implicitement opposée à l'oralité, d'où les traductions allemandes et françaises comme *Schriftlichkeit* et scripturalité, au lieu, p. ex. d'*alfabetismo* comme c'est le cas en Espagne) et qui commence vers 1980, cf. J. Morsel, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », *Memini. Travaux et documents de la Société des études médiévales du Québec*, 4, 2000, p. 3-43 ; Pierre Chastang, « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », *Annales H.S.S.*, 63, 2008, p. 245-269 ; *Pratiques de l'écrit*, dir. Étienne Anheim, Pierre Chastang, *Médiévales*, 56, 2009, p. 5-114. Pour la phase qui commence au début du XXI^e^ siècle et intègre aussi les modalités d'accès de l'historien à son matériau de travail (modalités conceptuelles et modalités de transmission), cf. *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire*, dir. Étienne Anheim, Olivier Poncet, *Revue de synthèse*, 125, 2004, p. 1-195 ; J. Morsel, « Du texte aux archives : le problème de la source », dans : *Le Moyen Âge vu d'ailleurs*, dir. Eliana Magnani, *Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre*, hors-série 2, 2009 [https://cem.revues.org/4132].

spécifiques de l'usage de l'écrit dans la sociogenèse des catégories sociales y sont restés très marginalement pris en compte. Ce qui m'importe ici est plutôt la dimension langagière, c'est-à-dire sémantique – car l'enjeu est moins (de mon point de vue) l'aspect lexicologique ou philologique que la manière dont les mots sont dotés de sens et, de ce fait, inscrits dans les pratiques sociales (qui en retour contribuent à actualiser ce sens).

Il s'agit là en effet d'une perspective cruciale pour nous, dans la mesure où, d'une part, elle repose sur des considérations théoriques stables : nous travaillons avec le langage (sous sa forme écrite) ; le langage est nécessairement social (*a fortiori* sous sa forme écrite) ; la dimension sociale du langage est celle du sens qu'il sert à véhiculer ; le sens est produit par les *rapports* entre les mots (et non par les mots eux-mêmes, contrairement à la tentation étymologique, ou au rapport signifiant/signifié), dont l'ensemble constitue le champ sémantique. Or, d'autre part, nous disposons désormais de moyens extrêmement puissants pour, justement, travailler sur ces rapports et ces champs sémantiques : l'informatique et la statistique. Ce qu'on appelle couramment « révolution informatique » constitue de fait un bouleversement technique et technologique dont on peine à mesurer l'impact et à imaginer les effets intellectuels et scientifiques. Il n'est toutefois pas besoin d'être devin pour pronostiquer que les modes de travail historien ne pourront pas ne pas être bouleversés par cette révolution, en raison de la puissance de *formalisation* des outils informatiques et statistiques, ainsi que de la quantité fantastique de textes qui sont d'ores et déjà traitables en bloc, parce qu'ils ont été numérisés. Ces deux facteurs méritent toutefois quelques observations.

En premier lieu, j'emploie (avec insistance) le mot « formalisation » parce que la statistique appuyée sur l'informatique ne constitue nullement un mode de preuve (ni plus ni moins que les méthodes érudites) mais une technique de mise en ordre, de classement des données, destinée à faire apparaître des structures formées par ces objets (qu'il s'agisse de mots, de motifs iconographiques ou d'artefacts) dans leurs rapports avec les autres : proximités, distances, indépendances. La statistique ne produit nullement des explications, elle fait apparaître des phénomènes à expliquer ; elle ne sert pas à donner des réponses mais à poser des questions (c'est-à-dire à formuler des hypothèses plausibles) à propos d'un ensemble d'observations obtenues sur un corpus particulier, auquel il faut toujours revenir en dernière instance – si l'hypothèse n'est pas cohérente avec, ou ne clarifie pas le corpus, il faut en changer...

En second lieu, cette question du corpus me ramène à celle des textes disponibles : il s'agit avant tout des grands ensembles textuels comme la *Patrologie latine*, les *Monumenta Germaniæ Historica*, les multiples cartulaires

rassemblés dans le cadre du projet des *CBMA* d'Auxerre, etc., et qui ont fait l'objet d'une numérisation indexée à des niveaux plus ou moins profonds (de la simple chaîne de caractères aux « étiquettes », *tags*, attachées aux mots et en indiquant les propriétés). Par conséquent, tout n'ayant pas encore été rétrodigitalisé, le volume traitable est encore inférieur à ce qui est utilisable sous forme publiée – l'avantage fourni par la forme numérique résidant dans *l'échelle* du traitement, qui dépasse tout ce qu'un historien isolé ou même une équipe était susceptible de traiter dans un laps de temps restreint. Il convient toutefois de souligner que la période qui m'importe dans le cadre de ce colloque, la fin du Moyen Âge, est très nettement désavantagée, à la fois parce que les éditions concernaient déjà avant tout les périodes antérieures au XIV^e^ siècle, et que même des séries textuelles de la fin du Moyen Âge qui ont été éditées (par exemples les multiples chroniqueurs) attendent toujours leur rétrodigitalisation.

Se pose en outre le problème de la langue : la domination absolue du latin jusqu'au XIII^e^ siècle rend possible un travail comparatiste à la fois à l'échelle de l'Europe et sur l'ensemble des textes latins, étant donné que les variations graphiques sont relativement limitées : il a ainsi été possible de confectionner un lemmatiseur automatique qui extrait et rassemble toutes les formes fléchies (déclinées, conjuguées, accordées) d'un même lemme (mot)[6]. La chose est en revanche actuellement peu avancée pour les langues vulgaires : non seulement, évidemment, on ne peut traiter en même temps des textes écrits dans deux langues vulgaires distinctes, même voisines et/ou parentes (par exemple en français d'oïl et en français d'oc, en anglais et en gallois, en castillan et en portugais ou en catalan...), mais la lemmatisation automatique de ces langues reste encore difficile en raison de l'extrême variation de leurs formes écrites[7].

Pour ce qui concerne l'aristocratie de la fin du Moyen Âge, le XIII^e^ siècle latin est donc déjà envisageable, tandis que les XIV^e^ et XV^e^ siècles recèlent un énorme potentiel d'enrichissement de notre savoir. Pour ce qui est du XIII^e^ siècle, je me permets ainsi de renvoyer aux travaux d'Evgeniya Shelina, dans le cadre d'une thèse en cours réalisée en cotutelle à Paris (Paris 1) et à Madrid (CSIC) et qui porte sur le vocabulaire du pouvoir en Castille, Norvège et France du Nord au XIII^e^ siècle – un travail qui, nécessairement, nous en apprendra beaucoup sur les conceptions de la domination

6 Lemmatiseur *TreeTagger* réalisé dans le cadre du projet ANR OMNIA [http://www.glossaria.eu/treetagger/]

7 Un projet en cours pour l'ancien français m'a été cependant signalé par N. Perreaux, que je remercie vivement : il s'agit de celui portant sur le *Nouveau corpus d'Amsterdam* et domicilié à l'université de Stuttgart [http://www.uni-stuttgart.de/lingrom/stein/corpus#nca].

aristocratique et sur ses variations systémiques régionales, mais qui va également se confronter à l'articulation entre le latin et le vernaculaire.

Toutefois, concernant directement le vocabulaire de la noblesse, on peut procéder à quelques tests concernant certains mots – tests qui ont été réalisés grâce à l'aide de mon collègue Nicolas Perreaux, actuellement en post-doctorat à Francfort et qui a soutenu en 2014 une thèse à Dijon fondée sur l'exploitation statistique, à des échelles variables, d'un demi-million de chartes européennes médiévales latines[8]. Eu égard à ce que j'ai dit, les tests présentés vont porter sur la période IV^e^-XIII^e^ siècle et ne portent que sur certains mots – ce qui introduit nécessairement un biais, lié à la fois à la *sélection* des mots et au fait qu'on ne traite pas l'ensemble du champ lexical. Mais encore une fois, il s'agit ici moins de produire des résultats effectifs que de signaler ce qui est possible.

Le corpus est constitué de deux ensembles : la *Patrologie latine* (ci-après abrégée *PL* : ca. 100 millions de mots) et le corpus de chartes médiévales européennes rassemblé par N. Perreaux et correctement « textuarisé »[9] (ci-après abrégé *CEMA* : ca. 45 millions de mots). Le premier corpus correspond donc à des textes théoriques et suivis (donc relativement longs), le second à des textes pratiques et courts – mais dans les deux cas, les textes sont traités de façon concaténée (donc comme s'il s'agissait de deux textes seulement – l'un de ca. 100 millions de mots, l'autre de 45 millions de mots – sauf lorsqu'on y opère des découpages chronologiques ou spatiaux : les textes sont toujours concaténés, mais en ensembles plus restreints). Dans les deux cas, également, il s'agit de textes latins et prescriptifs. Ce corpus peut, enfin, être examiné globalement ou régionalement et/ou chronologiquement.

8 N. Perreaux, *L'écriture du monde. Dynamique, perception, catégorisation du* mundus *au Moyen Âge (VII^e^-XIII^e^ siècles). Recherches à partir des bases de données numérisées*, Dijon, ms. doctorat, 2014. Tous les graphiques qui vont être présentés ont été confectionnés par lui, leur interprétation relève en revanche de ma seule responsabilité. Mais ceci ne signifie nullement que la confection des graphiques soit un acte technique et que la science commencerait ensuite (avec moi) : divers échanges ont été nécessaires à la fois pour articuler les hypothèses, les besoins et les possibilités (les graphiques ne sont donc en rien de pures formes empiriques) et pour clarifier les implicites statistiques ou graphiques à l'arrière-plan. Si je suis responsable de ce qui suit dans cette section 1.1., cela ne minore en rien la contribution de Nicolas Perreaux – ni ne doit non plus conduire à négliger les quelques échanges que j'ai aussi eus avec Stéphane Lamassé (Paris 1) : que tous deux soient ici infiniment remerciés.

9 C'est-à-dire que les images de mots ont été converties en chaînes de caractères par l'intermédiaire d'un logiciel dit de « reconnaissance optique des caractères » – en anglais *OCR* – et d'un pénible travail de correction manuelle (en partie automatisable si le logiciel est conçu pour « apprendre », c'est-à-dire enrichir progressivement son dictionnaire de formes).

La méthode consiste, après lemmatisation, à repérer (en fonction de « contextes » de taille et de nature variables[10]) les co-occurrents des termes étudiés et à les classer par fréquence. La nature syntaxique de la co-occurrence est certes inconnue, puisqu'on se focalise sur les mots et que ceux-ci sont lemmatisés. Toutefois, cette méthode permet de traiter de grandes masses de textes[11]. Si un mot revient souvent/avec régularité dans l'environnement de celui qu'on étudie, on peut faire l'hypothèse qu'il entretient un rapport relativement étroit avec celui-ci, donc qu'il existe un rapport sémantique fort ; la fréquence de co-occurrence peut donc être considérée comme représentative d'une proximité sémantique. Plus deux mots distincts vont avoir des co-occurrents identiques, plus ils vont être sémantiquement proches – deux synonymes parfaits (si tant est que cela existe) ayant en théorie exactement les mêmes co-occurrents. À l'inverse, l'absence de co-occurrents communs est le signe d'une absence de rapport sémantique – et non pas d'antonymie : un mot et son antonyme sont susceptibles d'avoir les mêmes co-occurrents, mais par l'intermédiaire des formes « ne... pas » ou « non » pour l'un des deux mots. Par conséquent, la proximité de deux mots du point de vue de leurs co-occurrents signale *l'étroitesse* du lien, pas la *nature* dudit lien.

L'examen du champ sémantique (ou champ lexical : les deux expressions sont à peu près interchangeables[12]) de plusieurs mots peut déboucher

10 On peut définir un certain nombre de mots (ou caractères) de part et d'autre du mot étudié (p. ex. 5 mots avant et 5 après – ce qui est ici le cas pour les lexicogrammes –, ou 50 caractères avant et 50 après, en choisissant dans ce cas un logiciel qui ne coupe pas les mots – sans quoi un *orabat* pourrait apparaître en début de contexte là où le texte présentait *decorabat*, pour reprendre un exemple réellement avéré...) ; ou alors on peut travailler au niveau d'une phrase, ou d'une proposition.

11 Un travail sémantique tenant compte de la syntaxe est possible si les lemmes sont étiquetés [*tagged*], ou si l'on travaille sur des formes non lemmatisées, p. ex. en analyse automatique du discours telle qu'elle a été développée à partir des années 1970 au Laboratoire de Lexicologie Politique de Saint-Cloud (cf. Régine Robin, *Histoire* et *linguistique*, Paris, Colin, 1973), ou dans l'étude du mot *textus* par Alain Guerreau (« *Textus* chez les auteurs latins du XII^e^ siècle », dans : *'Textus' im Mittelalter. Komponenten und Situationen des Wortgebrauchs im schriftsemantischen Feld*, dir. Ludolf Kuchenbuch, Uta Kleine, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2005, p. 149–178) ; mais dans tous les cas, cela nécessite une préparation significative du corpus d'analyse.

12 Le champ lexical (*Wortfeld* chez J. Trier) est l'expression lexicale (donc perceptible, et qui est ce sur quoi, concrètement, on peut travailler) d'un champ sémantique (*Begriffsfeld* chez J. Trier), qui n'est qu'une forme abstraite comparable à la langue (par opposition à la parole) et ne peut exister que par le *Wortfeld*... Concrètement, donc, l'historien n'a que faire de la distinction entre champ lexical et champ sémantique, d'ailleurs souvent négligée même chez les linguistes. En revanche, il convient de ne pas le confondre avec le champ notionnel (*Sinnbezirk* chez J. Trier).

sur celui d'un champ notionnel, c'est-à-dire l'examen *en même temps* de plusieurs mots dont on postule qu'ils ont quelque chose à voir ensemble (ici par exemple : les mots désignant les aristocrates laïques et l'aristocratie laïque – ou encore les mots du pouvoir dont l'étude a été signalée plus haut). Dans ce cas, on procède à la formalisation des distances ou proximités entre les divers termes retenus pour le champ notionnel, mesurées là encore en fonction de leurs co-occurrents et éventuellement de l'intensité de cette co-occurrence. Ceci implique un travail de délimitation du champ notionnel, qui présente en fait la vraie difficulté en ce qu'elle ne semble pas en être une – alors que cette délimitation est fondamentalement arbitraire et dépend donc de la finesse d'analyse du chercheur. Aucun champ notionnel n'existe en effet en soi, ses « bords » sont nécessairement flous (contrairement à ce que pensait l'initiateur de ces travaux, Jost Trier[13]) parce que les champs notionnels se recoupent les uns les autres (ne serait-ce que parce qu'un même mot peut appartenir à plusieurs champs notionnels), et donc il y a toujours le risque que, travaillant sur tel champ notionnel, on n'inclue pas dans l'analyse certains mots parce que *nous* n'imaginons pas qu'ils ont à voir avec la notion étudiée – notamment parce que c'est le cas dans notre société[14], ou inversement qu'on y retienne des mots qui n'avaient alors rien à voir avec les autres (mais ceci, au moins, devrait apparaître lors des traitements). Après cette délimitation vient un travail, long voire fastidieux, de mise en forme des données : élimination des variables non pertinentes en fonction de la distribution numérique mais aussi de l'ampleur des populations statistiques ; confection de tableaux de contingence plus ou moins

[13] J. Trier, *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes : von den Anfängen bis zum Beginn des 13. Jahrhunderts*, Heidelberg, 1931. Dans la mesure cependant où chaque terme constitue potentiellement le point de convergence d'un nombre indéfini de dimensions sociales (c'est-à-dire d'un espace social à *n* dimensions), comme j'y insiste dans « Soziale Kategorisierung oder historische Phantasmagorie ? Erkundungen zum historischen Gebrauch von mittelalterlichen sozialen Kategorien », dans : *Wirtschaft – Gesellschaft – Mentalitäten im Mittelalter. Festschrift zum 75. Geburtstag von Rolf Sprandel*, dir. Hans-Peter Baum, Rainer Leng, Joachim Schneider, Stuttgart, Steiner, 2006, p. 211-237, ici p. 222-223, il est clair que la métaphore bidimensionnelle du « champ » (sans doute responsable de l'idée de délimitation chez J. Trier) pose problème (et mes discussions avec N. Perreaux aboutissent au même résultat). Pour rendre compte métaphoriquement d'un ensemble multidimensionnel et en même temps anisotrope (donc doté de pôles d'attraction), une métaphore comme celle de « galaxie » (ici : galaxie lexicale) pourrait être utile – à condition de ne pas la réifier, comme c'est le plus souvent le destin des métaphores.

[14] Cf. le cas remarquable de Gerhard Lubich qui, travaillant sur le vocabulaire latin de l'apparentement, laisse de côté *amicitia*, *amicus*, etc. (alors même que ces termes apparaissent régulièrement dans les documents qu'il cite) : *Verwandtsein. Lesarten einer politisch-sozialen Beziehung im Frühmittelalter (6.-11. Jahrhundert)*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 2008.

codés pour chaque terme sur l'ensemble du dictionnaire ; enfin analyse factorielle des tableaux – et bien sûr interprétation des résultats de celles-ci[15]. Que la délimitation à laquelle on procède nécessairement soit arbitraire ne doit cependant pas servir de prétexte à ne rien faire : d'une part, il ne s'agit que d'une autre de ces manières par lesquelles les chercheurs *isolent* leur objet (aucun chercheur au monde ne travaille en direct sur une réalité brute, toute observation scientifique résulte d'un mode de découpage rationnel de l'objet[16]) ; d'autre part, il ne s'agit jamais que d'une étape du travail scientifique, qui devra être suivie par d'autres venant conforter ou infirmer, sur la base d'autres configurations notionnelles, les résultats obtenus.

Dans notre cas, on pourrait imaginer de traiter ensemble les co-occurrents de lemmes comme *nobilis*, *nobilitas*, *nobiliter*, *miles*, *militia*, *militaris*, *dominus*, *dux*, *comes*, *baro*, etc. – sans oublier les femmes (*militissa*, *domina*, *ducissa*, *comitissa*, etc.) : autant la réduction des genres au masculin, dans le cadre de la lemmatisation, peut sembler évidente pour ce qui est des adjectifs[17] (les participes passés étant souvent ramenés à la forme verbale d'origine, ce qui constitue un choix lourd de conséquences), autant la chose est discutable pour les substantifs, car il peut y avoir des écarts sémantiques forts allant au-delà de la simple variation de genre. Mais la quantité de travail nécessaire pour cette étude d'un champ notionnel « massif », qui constituerait une étude en soi (pour une ou plusieurs thèses...) et non pas, dans mon cas, la présentation de nouvelles perspectives, rendait la réalisation d'un tel projet inenvisageable. C'est pourquoi je me suis limité à l'examen *séparé* de deux paires de substantifs : *miles* et *militia*, *nobilis* et *nobilitas* (ou *miles* et *nobilis*, *militia* et *nobilitas*) – examen qui s'avère néanmoins déjà très instructif.

15 À titre d'exemples d'études de champs notionnels (appelés par simplification champs sémantiques) : Alain Guerreau, « Le champ sémantique de l'espace dans la *Vita* de saint Maieul (Cluny, début du XI[e] siècle) », *Journal des savants*, 1997, p. 363-419 ; Nicolas Perreaux, « Mesurer un système de représentation ? Approche statistique du champ sémantique de l'eau dans la *Patrologie Latine* », dans : *Mesure et histoire médiévale (43[e] congrès de la SHMESP, Tours, 31.5-2.6.2012)*, dir. Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 365-374.

16 J. Morsel, « De l'usage des concepts en histoire médiévale », dans : *De l'usage de... en histoire médiévale*, en ligne : [http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1551&lang], 2011 ; J. Morsel, « Traces ? Quelles traces ? Réflexions pour une histoire non passéiste », *Revue Historique,* 140, 2016, à paraître.

17 Et ce d'autant plus que les adjectifs de 2[e] classe (p. ex. *nobilis* !) ne présentent pas de variation morphologique selon le genre masculin ou féminin.

	Nobilis	*Nobilitas*	*Miles*	*Militia*	Somme	Taille du corpus
Patrologie latine	12822	3389	18138	6294	40643	103428696
CEMA	8674	304	25588	2427	36993	44639063

La première chose à examiner, pour se faire une idée générale, est le tableau général des fréquences (ci-dessus), sur lequel la couleur rose de la case indique une fréquence supérieure à la probabilité attendue de par la distribution lexicale, tandis que le fond blanc de la case indique une fréquence inférieure[18]. Au premier coup d'œil on repère un très probable écart typologique des usages : d'une part, *nobilitas* et *nobilis* sont très clairement sous-représentés dans les chartes et au contraire surreprésentés dans la *PL*. Ce résultat corrobore remarquablement celui que j'avais obtenu il y a 20 ans sur la base de comptages (manuels) dans le corpus de textes allemands de la fin du Moyen Âge et qui montrait que le mot « noblesse » (*adel*) était rare dans les chartes à l'inverse de « lignage » (*geschlecht*, *helm*, etc.), tandis que « noblesse » se rencontrait plutôt dans des textes d'ordre édifiant (traités, statuts, narrations, etc.)[19]. Par ailleurs, et corrélativement, si l'on considère la distribution inégale de *miles* et *militia*, le premier étant très présent dans les chartes tandis que c'est dans la *PL* qu'est surreprésentée *militia*, on pourrait estimer que celle-ci renvoie moins à une réalité pratique (par exemple un ensemble particulier de *milites*) que théorique (la *militia* comme valeur, modèle social, etc.). Par conséquent, on devrait considérer que dans le corpus examiné, *militia* et *nobilitas* renverraient plus à des qualités abstraites qu'à des groupes sociaux. Mais pour vérifier ceci, il convient de passer à l'examen du champ sémantique des mots en question.

Ceci peut passer par l'examen de lexicogrammes (je me contente de montrer ici ceux de *nobilitas* – toujours à titre indicatif)[20]. Il s'agit de plans

18 Ce code de couleurs ne vaut évidemment que pour les quatre colonnes lexicales (*nobilis*, *nobilitas*, *miles*, *militia*).

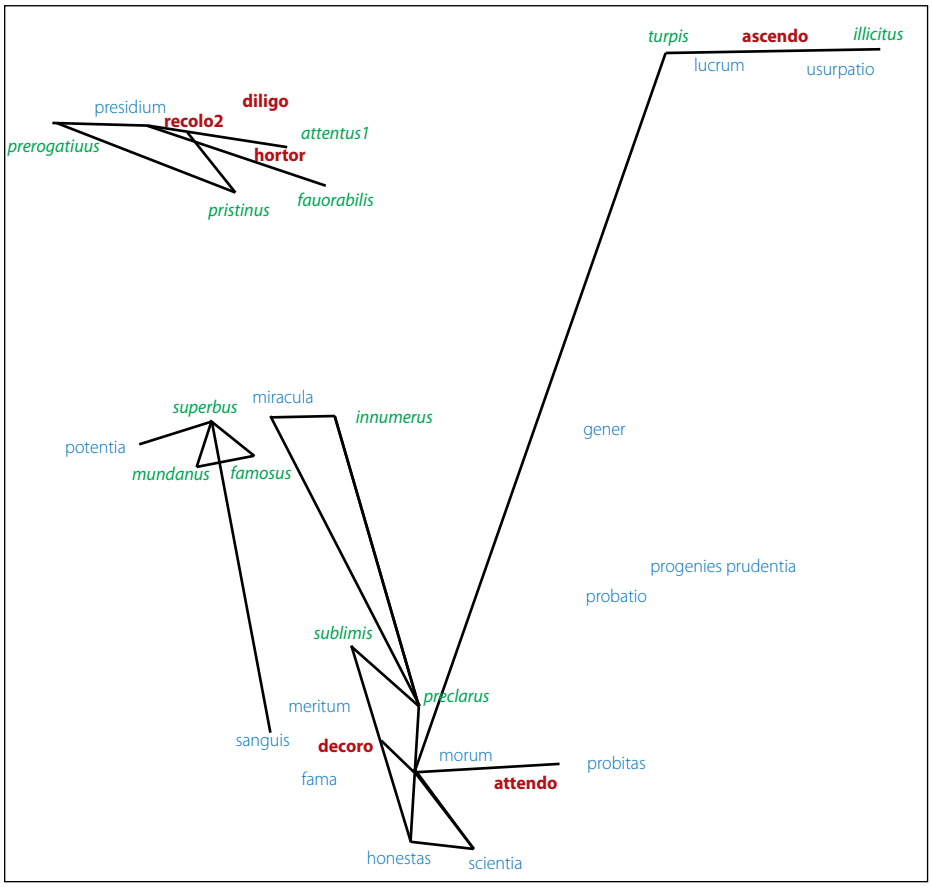
19 « Die Erfindung des Adels. Zur Soziogenese des Adels am Ende des Mittelalters – Das Beispiel Frankens », dans : *Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa*, dir. Otto Gerhard Oexle, Werner Paravicini, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1997, p. 312-375, ici p. 320, 347 ; « Das Geschlecht als Repräsentation. Beobachtungen zur Verwandtschaftskonstruktion im fränkischen Adel des späten Mittelalters », dans : *Die Repräsentation der Gruppen. Texte – Bilder – Objekte*, dir. Andrea v. Hülsen-Esch, Otto Gerhard Oexle, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998, p. 259-325, ici p. 270.

20 Ces lexicogrammes ont été produits à l'aide d'un script nommé *Cooc* développé par Alain Guerreau pour le « paquet » CQP à exploiter sous R (logiciel libre de statistique).

factoriels (issus d'une analyse multivariée) sur lesquels les co-occurrents[21] sont distribués en plan en fonction de leurs proximités (= beaucoup d'usages communs) ou distances (= pas ou peu d'usages communs) les uns par rapport aux autres ; d'autre part les lexicogrammes font apparaître l'intensité des usages effectivement associés à l'aide de segments plus ou moins épais (l'absence de trait ne signifiant pas l'absence de lien, mais que la fréquence est inférieure au seuil de figuration choisi). L'existence de plusieurs groupements de mots sur le plan factoriel signale que dans le corpus considéré, il existe sur le terme de référence (par exemple ici *nobilitas*) plusieurs discours différents – c'est-à-dire en fin de compte plusieurs dimensions synchroniques du sens du terme en question (ou plusieurs sens successifs si le plan factoriel couvre une longue période). Entre ces groupements sur le plan apparaissent des termes intermédiaires, communs aux multiples discours, de même que des termes placés dans un ensemble mais reliés par des traits aux autres ensembles : ce sont tous ces termes communs qui entretiennent l'idée, dans cette société-là comme chez l'historien, qu'on a affaire à une réalité en quelque sorte substantielle (par exemple « la noblesse » comme groupe social, ou « le noble » comme individu), dont peuvent changer les façons de parler mais pas l'essence. De façon métaphorique, on pourrait considérer que ces termes intermédiaires sont « l'huile dans les rouages » de l'idéel.

Lorsqu'on examine les lexicogrammes de *nobilitas*, on repère aisément des groupes de mots inter-reliés qui *nous* paraissent parfaitement cohérents, par rapport à ce que nous savons du latin médiéval, et qui, en passant, signalent le caractère robuste du traitement statistique à l'arrière-plan. Certains mots en revanche n'auraient pas été attendus là, mais il faut évidemment se garder de les laisser de côté au motif qu'ils ne rentrent pas dans notre classement : ils fonctionnent au contraire comme des indices du caractère certainement approximatif, voire biaisé, de ce que nous pensons reconnaître dans ces groupements. Sur le lexicogramme (ci-dessous) de *nobilitas* dans les CEMA (où il s'agit, on l'a dit, d'un terme peu fréquent : seulement 300 occurrences au total) : le groupe *honestas-probitas-morum-meritum-decoro-preclarus* nous semble cohérent, mais *scientia* fait pour nous figure d'intrus (à cause de l'écart que *nous* introduisons entre la morale et la connaissance) ; même chose avec le groupe de mots *turpis-lucrum-usurpatio-illicitus* qui pose la question d'*ascendo* parmi eux, ou encore *superbus-famosus-mundanus*, etc.

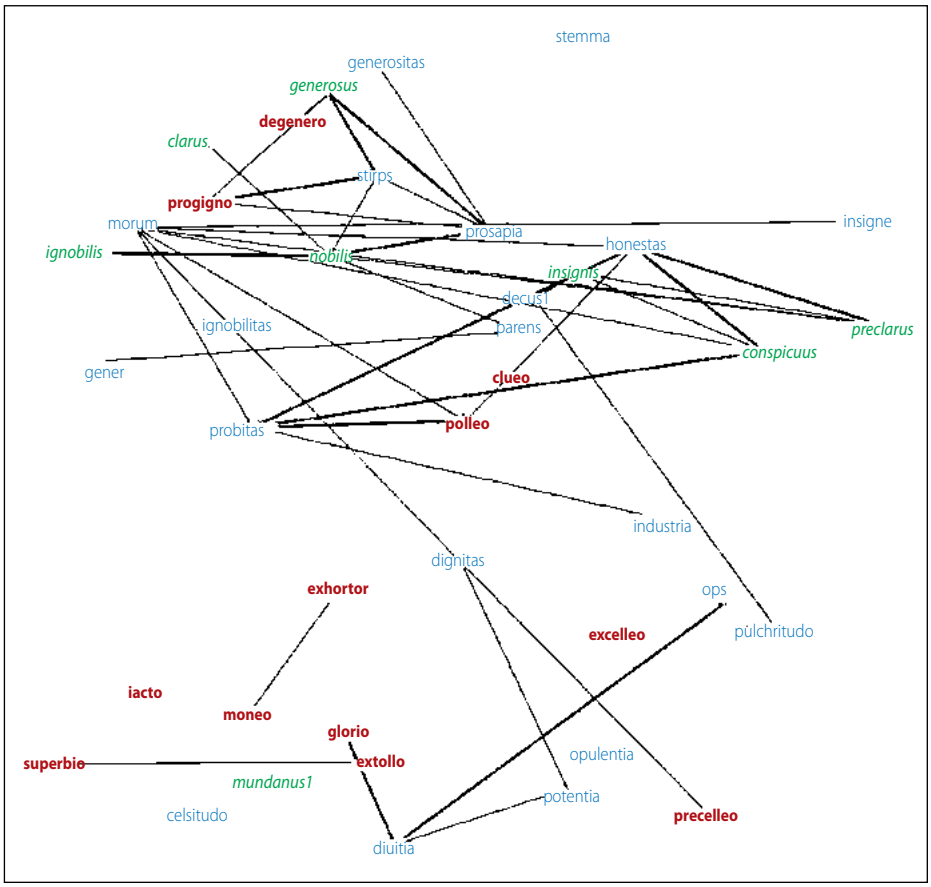
21 On discrimine en général avec un code de couleurs la nature grammaticale des mots (substantif, adjectif ou verbe), ce qui facilite parfois la compréhension de la distribution. Ici, les verbes sont en gras, les adjectifs en italiques et les substantifs en police normale.



Corpus : CHARTES14 ; bornes : 0//44639063 ; stock cible : 44639063 ; lemme : nobilitas ; fréqu : 304 ; fenêtre ACP sur tableau des distances de Dice entre co-cooccurrents (contexte) + distances de Dice.

Le lexicogramme de *nobilitas* dans la *PL* (ci-dessous) est nettement plus dense en raison du nombre 10 fois supérieur d'occurrences, et donc un nombre nécessairement plus élevé de co-occurrents. Certains *clusters* du précédent se retrouvent en partie (p.ex. *honestas-probitas-morum-preclarus*), d'autres apparaissent (*potentia-divitia-ops-opulentia*), et surtout on voit des oppositions ou proximités significatives : le dernier *cluster* cité est ainsi à l'opposé du groupe *generosus-generositas*, qui n'est donc possiblement pas lié à la richesse ; en revanche, sa proximité de *stirps-prosapia-progigno-degenero-stemma* la corrèle très certainement la question de l'origine (la naissance). La générosité n'a donc rien à voir avec notre munificence, mais avec son étymon *genus*.

Tout indique par conséquent, sur ce second lexicogramme, que le champ sémantique est structuré en trois ensembles (c'est-à-dire que l'on y lit l'existence de trois types différents de discours), dont on pourrait faire



Corpus : PL ; bornes : 0//103428697 ; stock cible : 103428697 ; lemme : nobilitas ; fréqu : 3389 ; fenêtre = +/-5
ACP sur tableau des distances de Dice entre co-cooccurrents (corpus cible entier) + distances de Dice.

l'hypothèse qu'ils signalent les trois fondements possibles de la noblesse dans les discours de cette société : la puissance matérielle (en bas) ; la vertu (au milieu à droite) ; la naissance (en haut à gauche), *dignitas* articulant les deux *clusters* du bas et le groupe *nobilis-ignobilis-ignobilitas* articulant les deux *clusters* du haut – comme si pour la *PL*, la noblesse pouvait être affaire de naissance ou de vertu, mais pas de puissance séculière...

Toutefois, avant de bâtir de telles hypothèses, il faut prendre en compte que le tableau général comme les deux lexicogrammes présentés sont éminemment synthétiques, puisqu'ils condensent des données provenant de toute l'Europe latine et du IV^e^ au XIII^e^ siècle. On ne peut donc pas exclure que ce qui apparaît comme une opposition, ou au moins la coexistence de trois discours spécifiques, soit en fait un pur artifice de construction synoptique,

c'est-à-dire que tel ou tel ensemble soit moins l'opposé des autres qu'une divergence régionale, une spécificité typologique (au sein de la *PL*) ou un changement historique[22] – toutes choses intéressantes également, mais de sens bien différent.

Il faudrait donc travailler beaucoup plus finement que ce qui est fait ici – mais encore une fois, l'intérêt de tout ceci est avant tout d'ordre méthodologique. Je ne présenterai donc que deux exemples de variation : régionale et périodique. L'examen des variations régionales n'est toutefois faisable aisément que dans les chartes, et non pas dans la *PL*, beaucoup plus difficile à discriminer régionalement – mais aussi logiquement : comment attribuer à telle ou telle région les travaux de théologiens dont l'aire de formation, de circulation, d'échanges d'idées, etc. est l'Occident latin ? Par ailleurs, le fait de se limiter aux chartes écarte par principe le biais typologique.

	nobilis	*nobilitas*	*miles*	*militia*	Somme	Taille du corpus	/10 000
CEMA	8674	304	25588	2427	36993	44639063	8,22
CEMA_ Catalogne	148	7	559	1291	2005	2386737	8,40
CEMA_ Germanie	1990	29	2712	13	4744	4306845	11,02
CEMA_Île de France	513	7	3004	216	3740	1958302	19,10
CEMA_ Lombardie	30	3	91	8	132	2456911	0,54
CEMA_ Mâconnais+RA	292	8	922	15	1237	1837552	6,73
CEMA_UK	206	14	1863	167	2250	3013571	7,47

Pour ce qui est des variations régionales, l'examen du tableau de fréquences des quatre mots dans les chartes (ci-dessus) montre immédiatement, à partir des mêmes codes rose et blanc (les cases rose foncé, les plus nombreuses, correspondant à des valeurs proches des probabilités attendues ; et RA désignant l'actuelle région Rhône-Alpes), quelques phénomènes remarquables.

[22] Plus précisément : la juxtaposition de moments différents (ou d'états successifs), sans que le mouvement lui-même apparaisse – un changement n'est pas seulement une succession d'état différents, ceux-ci ne sont que des symptômes à partir desquels il faut élaborer des hypothèses possiblement explicatives concernant la dynamique à l'œuvre.

D'une part, conformément à ce qui était attendu à partir du premier examen du tableau, *nobilitas* et *militia* sont rares partout dans les chartes – sauf en Catalogne, où le mot est fortement surreprésenté, et où il fournit plus de la moitié des occurrences totales du mot dans les chartes européennes sans que cela soit corrélatif d'une disparité de taille du corpus (en position médiane) ; il y a donc là une spécificité régionale à expliquer (ce que je n'ai aucun moyen de faire : il s'agit là d'une piste à suivre).

En second lieu, la colonne à droite suggère que les quatre termes pivots pris dans leur ensemble et rapportés à l'ensemble du vocabulaire de la région jouent un rôle déterminant en Île-de-France et en Germanie, tandis qu'ils sont marginaux en Lombardie ; si l'on ajoute à cela que la valeur moyenne normale de la Catalogne est due à la valeur « anormale » de *militia* (qui fournit 65 % du total), on se trouve face à un zonage à trois cercles : le cœur carolingien (Île-de-France et Germanie), en rose ; un anneau intégrant la Bourgogne au sens large (y compris l'espace alpin) et l'Angleterre, en rose foncé ; un anneau intégrant la Catalogne et la Lombardie, en blanc ; sachant cependant que *miles* pèse très lourd dans le résultat de l'Angleterre, il n'est pas exclu que celle-ci tende (aussi) vers la troisième zone. Ce zonage a déjà été repéré, sur d'autres bases, par divers médiévistes[23], il peut donc être considéré comme robuste – et par conséquent aussi l'importance décroissante des discours sur l'aristocratie (*nobilitas-militia*, *nobilis-miles*) du cœur vers la périphérie (laquelle est d'ailleurs en grande partie la zone des échanges commerciaux).

Dans le détail en revanche, on observe en troisième lieu la fréquence inverse en Germanie de *nobilis*, très fort, et de *miles*, sous-représenté en proportion attendue (en valeur absolue, les chiffres sont inverses), ce qui pourrait confirmer l'hypothèse déjà ancienne de Joachim Bumke selon qui la chevalerie était en Allemagne une catégorie d'importation[24]. C'est pourtant l'observation inverse qu'on peut faire en Angleterre, elle aussi région culturellement colonisée à partir de la France, et où *miles* est beaucoup plus présent que *nobilis*, de façon relativement comparable à ce qu'on observe en Île-de-France. Cela pourrait alors infirmer l'hypothèse avancée pour la

23 Alain Guerreau, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen » dans : *L'État ou le roi : les fondements de la modernité monarchique en France (XIVe-XVIIe siècles)*, dir. Neithard Bulst, Robert Descimon, Alain Guerreau, Paris, EHESS, 1996, p. 85-101, ici p. 94-95 ; cf. aussi J. Morsel, *L'Aristocratie médiévale*..., *op. cit.*, p. 266-267 (*La aristocracia medieval*..., p. 318-319).

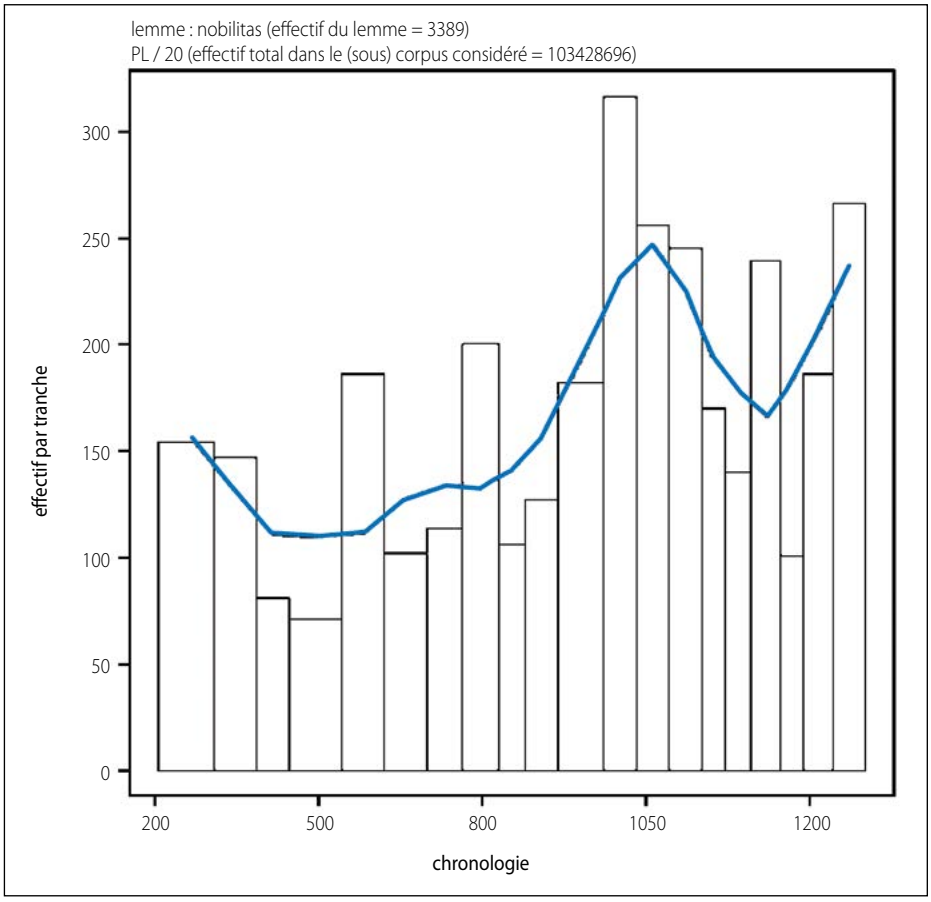
24 J. Bumke, *Studien zum Ritterbegriff im 12. und 13. Jahrhundert,* 2e éd. Heidelberg, Winter, 1977 (trad. anglaise *The Concept of Knighthood in the Middle Ages,* New York, AMS Press, 1982).

Germanie – à moins, précisément, de considérer que l'exportation en Angleterre du modèle chevaleresque s'est opérée selon des modalités très distinctes (avec une véritable substitution des *milites* normands à l'ancienne aristocratie[25]), ou encore que *miles* y a servi à latiniser un *cnight* au sens plus large, incluant notamment ceux qu'ailleurs on appelle *ministeriales*. On ne dispose donc pas, actuellement, d'hypothèses solides pour rendre compte de tout cela – l'un des problèmes majeurs étant, là encore, l'écrasement chronologique sur le tableau. Il convient donc de tenir compte d'éventuels changements, ce qui peut être fait tant au niveau du corpus que des champs sémantiques.

On peut alors établir des diagrammes de fréquence pour chacun des mots : la hauteur des barres correspond au nombre d'occurrences pendant la période considérée (correspondant à la largeur de la barre), la courbe en bleu lissant les variations et montrant ainsi une tendance. On remarquera toutefois que les barres n'ont pas toutes la même largeur : afin d'éviter que la variation du nombre d'occurrences ne soit tributaire de la variation du corpus (avec des périodes où l'on a moins de textes conservés et d'autres beaucoup), le logiciel découpe les corpus en ensembles quantitativement égaux, et donc chronologiquement plus longs ou brefs que leurs voisins ; dans le cas de la *PL*, la variation de largeur est relativement régulière, elle est en revanche très forte pour les chartes entre le début et la fin de la période, étant donné l'augmentation massive du nombre des chartes ; mais le résultat en est une figuration plus correcte des rythmes d'évolution. Là encore, je me contenterai d'observations disparates, destinées simplement à suggérer l'intérêt qu'il y aurait à procéder (par exemple dans le cadre d'une thèse de doctorat...) à un examen systématique du champ sémantique en question.

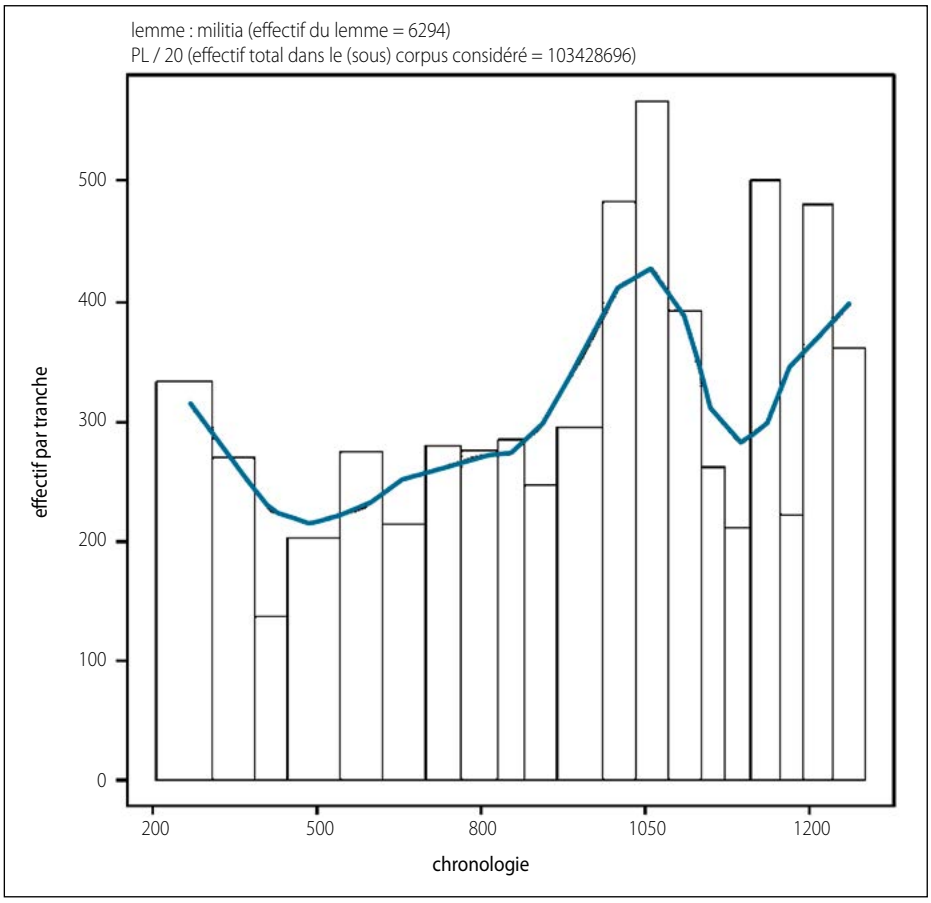
En commençant par la *PL*, on remarque sur les diagrammes que *nobilitas* et *militia* (cf. les deux pages suivantes) y présentent exactement les mêmes courbes, en l'occurrence une baisse au Bas-Empire, une remontée progressive avec un petit tassement vers 750-850 puis une vive augmentation aux IX^e^-X^e^ siècle pour culminer vers 1050, une baisse rapide ensuite jusque vers 1150 puis une nouvelle remontée rapide qui ramène au niveau de 1050 ; sur le long terme, on a eu affaire à une légère croissance. La courbe de *nobilis* (plus loin) présente une grande parenté avec les deux

[25] Il s'agit là d'une hypothèse qui fait débat entre les tenants d'une continuité aristocratique en dépit de la conquête et les tenants d'une très large substitution ; c'est cette dernière position qui semble dominer actuellement (cf. Hugh M. Thomas, *The Norman Conquest. England after William the Conqueror*, Plymouth, Rowman & Littlefield, 2008).



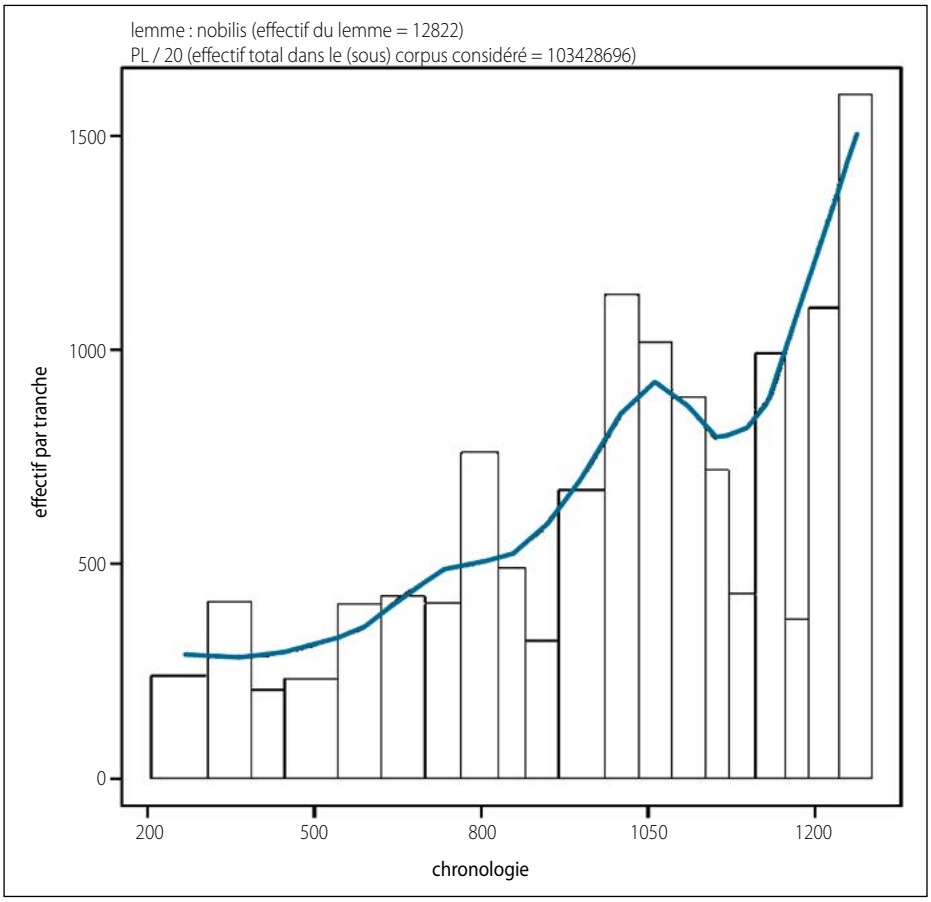
précédentes, à ceci près que les baisses sont systématiquement réduites et que les croissances sont nettement plus fortes, avec donc, au total, une forte croissance de l'usage du mot sur un millénaire ; on retrouve néanmoins la croissance après 500/550, le tassement vers 750, le pic vers 1050 et la baisse durant un petit siècle ensuite, avant une nette remontée finale. Ces observations me suggèrent trois hypothèses.

La première, d'ordre général et théorique, concerne le *rapport* entre le quantitatif et le qualitatif – contrairement à l'opposition que nous avons souvent tendance à admettre (et à valider) de manière irréfléchie. Je considère en effet que des fluctuations aussi nettes (même après lissage) ne peuvent pas être limitées à de simples « effets de mode » (*i.e.* des moments où l'on utilise plus, d'autres moins, tel ou tel mot), mais signalent en réalité de profonds changements sémantiques. On devrait par conséquent



considérer non pas que l'effondrement de la fréquence d'usage signale qu'on utilise de moins en moins le mot en question (avec des explications en termes de mode, d'influence, etc.), mais plutôt que cet effondrement est un indice net de ce que le terme considéré est de moins en moins adapté aux usages sociaux. Derrière les quatre phases d'usage repérées ci-dessus pour les mots examinés (chaque phase étant caractérisée par une baisse ou un tassement puis une croissance), soit avant ca. 200 (phase dont nous ne percevons que le démantèlement suivant), 200-750, 750-1050, après 1050, se cacheraient donc en fait quatre *nobilitas*, quatre *militia* et quatre *nobilis* distincts du point de vue sémantique.

Par conséquent, les fluctuations des mots *nobilitas* et *militia* seraient les indices de moments de transformation sémantique, c'est-à-dire de changements concernant la manière de concevoir la « noblesse », eux-mêmes



nécessairement liés à l'organisation sociale de la domination ; pour s'en assurer, il faudrait alors examiner l'ensemble de la taxinomie sociale, qui ferait sans doute apparaître des phases de recomposition correspondant à ce qu'on peut ici subodorer.

La phase 200-500 serait ainsi une phase de déprise des usages antiques de *nobilitas* et *militia* liée aux profondes transformations de la place de l'aristocratie romaine (sénatoriale) dans ce qui est en train de devenir l'idéologie dominante (le christianisme épiscopal). Les deux phases suivantes (jusque vers 1050) correspondraient à la mise en place d'un nouveau discours efficace, corrélatif d'une réorganisation aristocratique en deux phases (le succès des Carolingiens constituant celui d'un certain mode de domination aristocratique) et affecté d'une crise brutale dans le siècle suivant (que nous aurions spontanément tendance à corréler à l'épisode « grégorien », à cause du cadre idéaliste

auquel nous sommes habitués à recourir à son propos)[26]. À partir du milieu du XII^e siècle, enfin, la croissance correspondrait à l'établissement d'un nouveau type de discours sur l'ordre social (qu'en fonction de leur système interprétatif, les uns corrèleront aux prodromes de l'État princier, d'autres à la croissance économique, d'autres encore au tournant pastoral...).

Une telle hypothèse de lecture est certainement aussi valable pour les usages du mot *nobilis*, mais les fluctuations sont bien moins nettes, comme si les qualifications de personnes étaient en définitives moins sensibles aux changements que les concepts abstraits. Ceci serait à vérifier (notamment avec d'autres types de textes), car si c'était exact, cela soulèverait alors la question de la pertinence des travaux d'histoire sociale qui, réalisés sur la base du repérage des qualifications personnelles (par exemple *miles* et *servus*, pour reprendre les deux termes classiques autour desquels se sont opposés les historiens à partir de la seconde moitié du XX^e siècle), déduisent une continuité plutôt qu'un changement – or il n'est pas à exclure que ceci soit en partie dû au fait de travailler sur ce type de mot plutôt que sur l'ensemble du système terminologique...

L'hypothèse ici formulée selon laquelle les changements de fréquence significatifs correspondent à des changements sémantiques peut être vérifiée à l'aide d'un graphe de Bertin-Cibois, qui présente les co-occurrents à la fois en fonction de leur fréquence (longueur des barres) et de ce qu'on appelle leur écart à l'indépendance, c'est-à-dire l'écart par rapport à leur fréquence théorique attendue sur l'ensemble du corpus (le code rose et blanc sur les tableaux étant ici remplacé par le rouge et le blanc – délimité de bleu – avec en plus une orientation opposée des barres ; le trait vertical tireté noir signale l'indépendance, c'est-à-dire la valeur normale théorique). Le fait que la barre soit blanche signale que la fréquence d'usage du co-occurrent concerné est inférieure à ce qu'elle devrait être d'un simple point de vue statistique, la longueur de la barre signalant l'importance de l'écart – ce qui signifie qu'une longue barre blanche peut correspondre à une absence totale d'usage (donc un résultat plutôt contre-intuitif) ; là encore, on ne peut donc s'arrêter à la situation repérée sur le graphe, il convient de retourner au corpus lui-même, mais cette fois avec l'idée de vérifier ce que pourrait signifier l'abandon de tel ou tel usage : en aucun cas l'examen des formalisations statistiques ne saurait se substituer (sauf par paresse intellectuelle ou stratégie de positionnement académique) à l'étude du corpus lui-même.

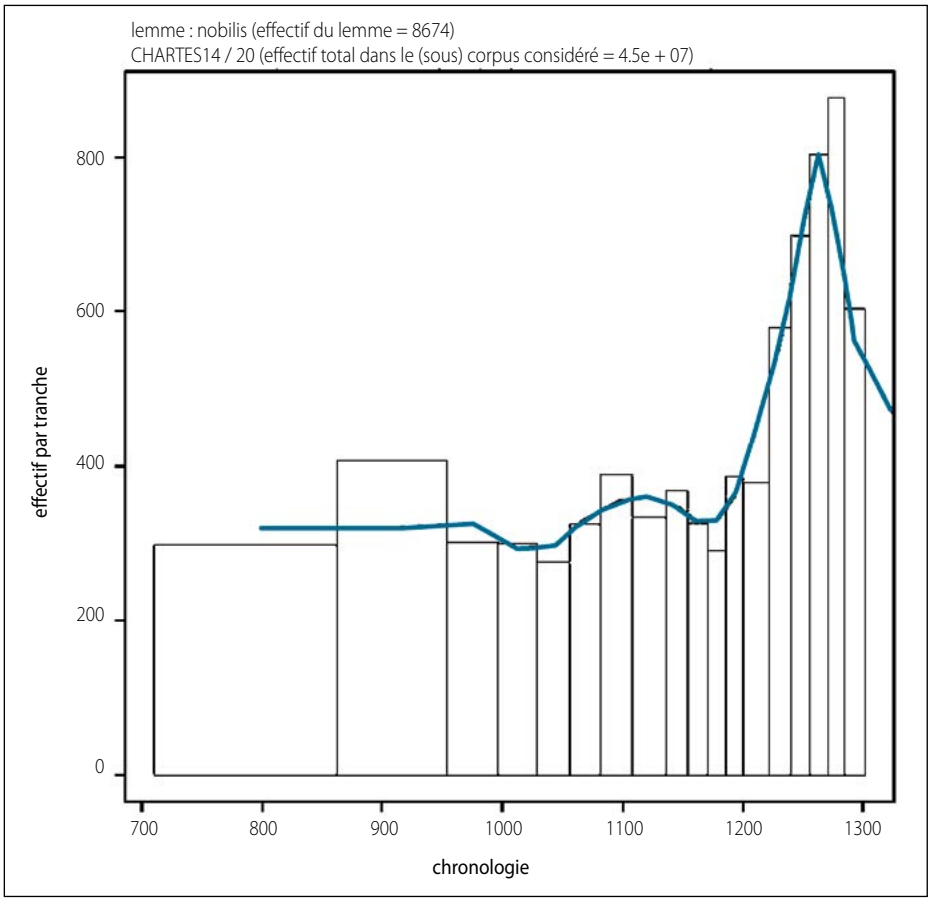
[26] Sur le caractère « idéaliste », c'est-à-dire une lecture comme l'application d'un programme, d'une Idée, cf. à propos de la réforme « grégorienne » (mais on peut en dire tout autant de l'épisode carolingien) Leandro Duarte Rust, *Colunas de São Pedro. A política papal na Idade Média central*, São Paulo, Annablume, 2011, et surtout, du même, « Augustin Fliche : a "Reforma Gregoriana" como filosofia política moderna », dans : *Problematizando a Idade Média*, dir. Álvaro Mendes Ferreira *et alii*, Niterói, Ed. UFF, 2014, p. 255-271.

Travaillant sur l'ensemble du corpus, l'algorithme divise celui-ci en périodes égales du point de vue du nombre de mots (pour permettre des comparaisons statistiquement acceptables), ce qui ne correspond pas nécessairement au rythme de l'ensemble des fluctuations repérées à l'aide des diagrammes de fréquence (le cas contraire serait d'ailleurs louche). Sur les trois graphes des mots *nobilitas*, *militia* et *nobilis* dans la *PL* (placés en fin d'article pour des raisons de mise en page), trois périodes (P1 à P3) ont été définies, mais le passage de notre première phase à la deuxième (vers 600) ne correspond pas au passage de P1 à P2 (vers 900) ; en revanche, P3 coïncide heureusement avec la dernière phase repérée (après 1150). Néanmoins, on repère immédiatement l'écart radical entre la colonne gauche (P1 = 200-900) et la colonne droite (P3 = 1150-1300) : le rouge est devenu blanc et le blanc est devenu rouge... Ceci signifie qu'à la fin du Moyen Âge, ces trois mots n'ont possiblement plus aucun co-occurrent régulièrement employé qui soit commun à ces mêmes mots au Bas-Empire et au haut Moyen Âge – bref qu'ils tendent à n'être guère que des homographes (ils s'écrivent pareil, mais leur sens est très différent).

L'écart entre P1 et P2 est moins net, ce qui tient certainement au fait que la coupure entre les deux est opérée de manière non pertinente (du point de vue historique : elle l'est en revanche du point de vue statistique, comme on l'a vu) – si bien qu'on retrouve de part et d'autre des éléments appartenant à la deuxième phase sémantique dont je subodore l'existence. Pour pouvoir la démontrer, il faudrait refaire les calculs avec une périodisation calant le passage de P1 à P2 vers 600. Quoi qu'il en soit, l'important est surtout, par rapport à la problématique de la noblesse de la fin du Moyen Âge, d'avoir pu attirer l'attention sur le fait que le sens des mots latins examinés semble avoir connu un véritable bouleversement par rapport aux périodes antérieures.

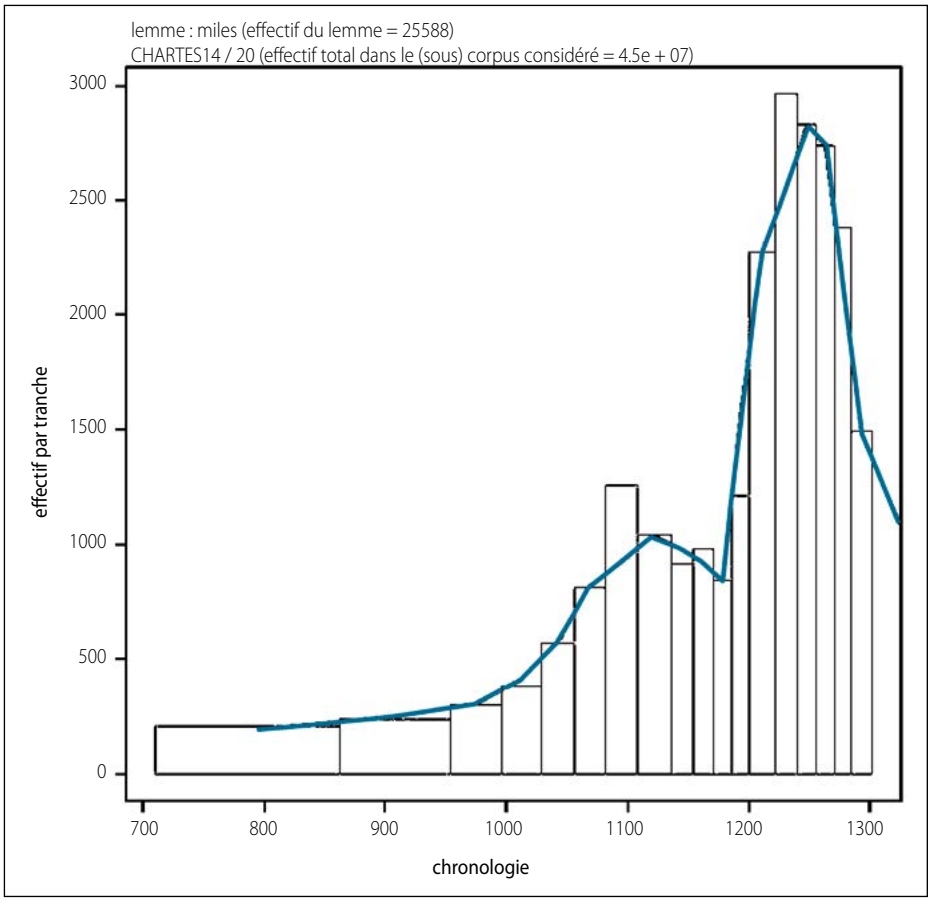
Si l'on reprend le cas du lexicogramme de *nobilitas* dans la *PL* que j'avais présenté antérieurement et qui faisait apparaître trois *clusters* concernant, semblait-il, les fondements de la noblesse (naissance, puissance, vertu), le graphe de Bertin-Cibois concernant *nobilitas* semble indiquer que les deux premiers fondements correspondaient au haut Moyen Âge, tandis que la vertu l'emporterait dans le second Moyen Âge (avant que la question du rôle du prince ne commence à se poser, notamment avec les théorisations de Bartole[27]). On voit donc l'intérêt qu'il y a à croiser les observations fondées sur des modes

[27] Les débats inspirés par le bartolisme (pour ou contre) en Castille sont présentés par Jesús Rodríguez Velasco, *El debate sobre la caballería en el siglo XV*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 1996. Pour la France et l'Italie, cf. Guido Castelnuovo, « Bartole de Sassoferrato et le *Songe du Vergier*. Les noblesses de la cité à l'aune du royaume », dans : *Circulation des idées et des pratiques politiques : France et Italie (XIII^e^-XVI^e^ siècle)*, dir. Anne Lemonde, Ilaria Taddei, Rome, École française de Rome, 2013, p. 59-71.



distincts de formalisation : ici, le lexicogramme indique les liens entre les mots, dont le graphe de Bertin-Cibois signale la fréquence relative et, le cas échéant, la variation dans le temps.

On peut recommencer un tel type de travail à partir des chartes, mais cette fois plutôt sur les qualifications personnelles *nobilis* et *miles* (moins pour changer que parce que j'ai signalé que *militia* et *nobilitas* y sont peu fréquentes), et plutôt pour la période postérieure à l'an mille (avant, le corpus est trop faible). Les diagrammes (ci-dessus et ci-après) font alors apparaître qu'après une possible stagnation ou faible croissance avant l'an mille, on observe une certaine croissance des usages, un pic dans le dernier quart du XI^e^ siècle, une baisse jusque ca. 1175 puis une fantastique croissance jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle, avant que ne s'amorce une très forte baisse. Il importe de se rappeler que les mouvements ici repérés sont indépendants des variations dans le temps du nombre des chartes.



Hormis les légers décalages temporels et écarts d'ampleur, on voit donc bien que le rythme est parfaitement congruent avec celui observé précédemment pour la *PL*, et notamment avec celui de *nobilis*. Mais la plus grande surprise concerne l'effondrement de la seconde moitié du XIII[e] siècle, invisible par construction sur les graphiques concernant la *PL* (qui s'arrête avant), et qui pourrait correspondre à une phase de déprise annonçant une nouvelle recomposition sémantique – si l'on admet le principe que j'ai avancé, et qui semble avoir été confirmé par l'examen des graphes de Bertin-Cibois – à savoir que les fluctuations quantitatives (surtout de cette importance) ont un sens qualitatif.

À titre d'hypothèse, on pourrait envisager qu'il s'agit là d'un signe avant-coureur de la recomposition du champ aristocratique dans le cadre de ce qui sera le féodalisme monarchique (que certains appellent « genèse médiévale de l'État moderne »), avec d'une part les débats autour du rôle du prince dont j'ai parlé plus haut (et qui se traduisent, en Castille, par l'*Espejo*

de verdadera nobleza de Diego de Valera, d'une part, opposé à Juan Rodríguez del Padrón d'autre part[28]) et d'autre part l'apparition du mot « noblesse » en tant que groupe social, qui définit le noble par son appartenance au groupe et non par sa nature, par exemple liée à sa naissance – le noble « de nature » étant plutôt exprimé, dans les diverses langues européennes, par l'équivalent du mot « gentilhomme »[29].

Il faudrait alors regarder de près les choses : non seulement les variations chronologiques des co-occurrences, mais aussi les variations régionales (puisqu'on peut le faire avec les chartes). Je laisse cependant à d'autres le soin de le faire : je pense avoir montré l'intérêt qu'il y aurait à se livrer à ce genre de traitement. Même en admettant que de tels travaux aboutissent à des résultats qui semblent triviaux et qu'on aurait pu imaginer sans cela, il n'empêche que, d'un strict point de vue scientifique, une démonstration vaut toujours mieux qu'une impression ; par ailleurs, il s'agit de résultats obtenus à une échelle spatio-temporelle, trans-typologique et quantitative sans commune mesure avec ce qui était fait jusqu'alors – ce qui permet non pas de valider *plus* mais *autrement* les hypothèses, étant donnés les effets d'échelle sur les faits sociaux. Ce dernier point me conduit à examiner une autre dimension, à mon sens trop largement négligée, de la domination : la dimension spatiale.

1.2. Le pouvoir aristocratique comme régulation de la mobilité

Dans l'idéal, de nouveau, il faudrait revenir ici sur le problème de la nature spatiale du social, et donc sur celui de ses évolutions historiques, notamment médiévales. Ceci repose sur l'idée que l'espace n'est pas, contrairement à ce que nous y voyons spontanément, une sorte d'écran sur lequel se projetterait le social, comme si l'espace était une dimension préexistante au social, notamment dans la forme d'espace-surface que nous lui prêtons. Cette perspective, qui a conduit en 2006 les médiévistes français à admettre en théorie l'idée également d'une *construction sociale* de l'espace et correspond à ce que certains appellent le *spatial turn* des sciences sociales, dérive de multiples sources : les analyses d'Edward T. Hall sur la production culturelle de l'espace et celles d'Henri Lefebvre sur le fétichisme de l'espace, le bouleversement de la géographie francophone par ce qu'on appelle parfois la « nouvelle géographie » (en France) et la géographie structurale (au Canada), les travaux pionniers de José Ángel García de

[28] Carlos Heusch, « Le chevalier Ferrán Mexía et son *Nobiliario vero* (1492). De l'imaginaire chevaleresque à la logique de l'exclusion », *Atalaya*, 11, 2009, en ligne : [http://atalaya.revues.org/598].

[29] J. Morsel, *L'Aristocratie médiévale...*, *op. cit.*, p. 302-303 (*La aristocracia medieval...*, p. 359-360).

Cortázar, en Espagne, et d'Alain Guerreau, en France, sur l'enjeu spatial dans le système féodal[30].

Ce n'est pas le lieu de développer les aspects théoriques en question, ni de souligner les points de contact ou les écarts entre eux, mais il importe de considérer deux choses : d'une part, les pratiques sociales de domination intègrent nécessairement une dimension spatiale qu'elles contribuent en retour à définir ; d'autre part, la spatialité de la domination ne se restreint nullement à un contrôle des surfaces ainsi que nous aurions tendance à le concevoir à propos d'une aristocratie terrienne sur laquelle nous projetterions à la fois nos conceptions du territoire et de la propriété – si bien que cette noblesse sans cartographie ni plans ne pourrait qu'être une aristocratie sous-équipée (techniquement, donc mentalement)...

C'est dans cette perspective qu'il convient de souligner l'enjeu que représente le contrôle de la mobilité. L'image courante d'une société médiévale enracinée, cloisonnée et autarcique – sans parler de l'assimilation que nous établissons entre mobilité et vitesse (donc qu'il ne saurait y avoir réellement de mobilité sans l'automobile, le train et la voiture) – nous empêche certainement de considérer que le contrôle de la mobilité ait pu constituer non seulement un enjeu crucial (sauf lorsqu'on la supprime, dans le cas des esclaves ou des serfs) mais aussi et surtout un élément structurant des rapports sociaux médiévaux. Le problème est d'ailleurs d'autant moins envisagé que, dans le meilleur des cas, nous n'envisageons ce problème de la mobilité qu'en termes de « liberté de mouvement », c'est-à-dire fondamentalement de façon juridique, l'immobilisation des serfs n'étant ainsi que la manifestation d'un état juridique dégradé. Mais comment comprendre alors que la peine principale dans cette société ait été non pas l'enfermement, comme chez nous, mais le bannissement ? Comment également articuler à cela la clôture des moines, sauf à y voir une sorte de mimétisme analogique avec les serfs, alors même que le monastère est censé être un lieu de libération de l'humanité et des hommes qui y entrent ?[31]

30 E.T. Hall, *La Dimension cachée* (1966), trad. fr. Paris, Points, 1978 ; H. Lefebvre, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974 ; Jacques Lévy, *Le tournant géographique*, Paris, Belin, 2000 ; Gaëtan Desmarais, « Pour une géographie humaine structurale//Elements of structural geography », *Annales de Géographie*, 110, 2001, p. 3-21 ; J.Á. García de Cortázar, *Del Cantábrico al Duero. Trece estudios sobre organización social del espacio en los siglos VIII a XIII*, Santander, Universidad de Cantabria, 2002 ; A. Guerreau, « Quelques caractères spécifiques », *op. cit.*

31 Sur l'écart que révèle la fréquence du bannissement par opposition à notre usage massif de la prison, cf. Jérôme Baschet, *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, 3e éd. revue, Paris, Flammarion, 2006, p. 526-527. Quant aux rapports ambigus entre *carcer* et *claustrum*, cf. *Enfermements : le cloître et la prison (VIe-XVIIIe siècle)*, dir. Isabelle Heullant-Donat, Julie Claustre, Élisabeth Lusset, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011 ; *Enfermements, II. Règles et*

La question n'est donc pas d'opposer liberté de mouvement et fixation au sol, mais l'articulation entre les modalités de la mobilité (ou non-mobilité) et les rapports sociaux. Pour cela, les concepts d'endorégulation et d'exorégulation de la mobilité développés par la géographie structurale (pour qualifier des espaces de valence sociale opposée)[32] s'avèrent particulièrement précieux : ils permettent de considérer qu'être dominant consiste à réguler sa propre mobilité (endorégulation), tandis que ce qui caractérise les dominés est que leur mobilité est régulée par d'autres (exorégulation). Ce qui caractériserait donc les serfs n'est pas leur immobilité (au moins théorique) mais le contrôle total des maîtres sur leur mobilité. Le cas des moines est plus parlant encore puisque le sens de leur immobilité dépend du rapport considéré : par rapport à l'abbé (qui est totalement maître de sa mobilité et régule celle de ses moines), elle est le signe de leur soumission ; mais par rapport aux laïcs, les moines renoncent (d'eux-mêmes, en tout cas en théorie) à leur propre mobilité et sont donc dans une position de valence positive par rapport aux laïcs qui, de manière globale, sont dans une position de valence négative par rapport à l'Église (j'y reviendrai).

L'important dans le versement des redevances aux seigneurs n'est par conséquent ni le seul montant des redevances (logique matérielle, ou comptable) ni le seul caractère visible du versement (logique symbolique, et inverse au système capitaliste) mais aussi (et sans doute surtout) le déplacement qu'imposent ainsi les seigneurs, plusieurs fois dans l'année, à leurs dépendants, y compris pour se rendre aux plaids de justice. Ce déplacement des dépendants fonctionne dès lors comme signe, comme réalisation et comme actualisation de la domination seigneuriale : est seigneur celui qui fait venir à soi. À l'inverse, lorsque le seigneur noble va chasser en toute publicité (visuelle et acoustique), il montre à ses pairs, à ses familiers et aux dépendants locaux qu'il est maître de ses mouvements – et c'est sans doute ce caractère de la chasse comme démonstration de supériorité endorégulée qui explique que, au moins dans certaines régions d'Allemagne à la fin du Moyen Âge, le noble se soit rendu au plaid seigneurial en équipage de chasse, avec chiens courants et dames, alors qu'on voit mal le rapport entre chasse et justice et qu'une explication en simples termes d'ostentation sociale reste un peu courte...

dérèglements en milieu clos (IV^e^-XIX^e^ siècle), dir. Isabelle Heullant-Donat *et alii*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

32 Il s'agit d'une application des principes de la morphogenèse urbaine énoncés dans G. Desmarais, Gilles Ritchot, *La géographie structurale*, Paris, L'Harmattan, 2000. Pour ce qui est de l'application de ces notions à des actions spatiales historiques, cf. G. Desmarais, *La morphogenèse de Paris, des origines à la Révolution*, Paris, L'Harmattan, 1995, et « La structuration morphologique de la Rome antique, du centre organisateur à la configuration de seuil », *Espaces et sociétés*, 122, 2005, p. 49-65.

Mais si les nobles seigneurs réalisent leur domination en exorégulant la mobilité de leurs dépendants et en endorégulant leur mobilité face aux non-nobles, ils voient également leur propre mobilité exorégulée par leurs supérieurs – exorégulation qui, ce faisant, fonctionne là aussi comme signe, comme réalisation et comme actualisation de leur position dominée. Le cas le plus général est celui de l'exorégulation à laquelle les nobles sont soumis comme l'ensemble des chrétiens laïques : celle que met en œuvre l'Église lorsqu'elle fait converger tous les chrétiens vers les églises le dimanche ou les jours de fêtes, lorsqu'elle établit un réseau de lieux de pèlerinages à travers toute la chrétienté, lorsqu'elle les fait partir, et notamment les nobles, en croisade.

Dans ce dernier cas cependant, on peut observer que cette mobilité exorégulée de la noblesse, qui signifie la position dominée de celle-ci par rapport à l'Église, fait l'objet d'un traitement social par lequel la noblesse convertit cette mobilité en signe de son statut supérieur – parmi les laïcs. C'est certainement une dimension qui devrait être prise en compte pour une meilleure intelligibilité des romans de chevalerie, notamment arthuriens, des XII^e^-XIII^e^ siècles, dont on sait qu'ils permettent à l'aristocratie laïque de s'affirmer symboliquement face à l'Église en produisant un monde où ce sont les chevaliers qui sont pensés comme des médiateurs de salut entre les hommes et Dieu[33] : le fait même que cela soit mis en œuvre à travers les quêtes et les « aventures » de chevaliers errants me semble significatif d'un écart soigneusement construit par rapport à l'exorégulation cléricale de la mobilité chevaleresque – et la même chose vaut aussi pour l'organisation des tournois, qui à la fois se déroulent hors des espaces polarisés par l'Église[34] et en-dehors de l'exorégulation cléricale ; mais là, comme il s'agit d'une véritable mise en œuvre (au contraire des idéaux arthuriens), la condamnation cléricale est radicale.

Pour ce qui est de la fin du Moyen Âge, les croisades européennes que sont les « voyages » en Prusse (dont le nom allemand usuel, *reise*, « voyage », francisé en *rèze* ou anglicisé en *reys*, également désigné comme *voiage*, signale bien que le déplacement est au premier plan)[35] ou la croisade

33 Anita Guerreau-Jalabert, « La culture courtoise », dans : *Histoire culturelle de la France*, t. 1 : *Le Moyen Âge*, dir. Michel Sot, A. Guerreau-Jalabert, Jean-Patrice Boudet, Paris, Seuil, 1997, p. 181-221, ici p. 211-214.

34 C'est ce sur quoi Alain Guerreau a attiré l'attention dans un manuscrit malheureusement resté inédit, *La fin du comte. Le système des représentations de l'Europe féodale*, 1990, notamment III^e^ partie (L'espace), chap. 2 (Tournois et danses : l'enjeu des rites équestres). Je remercie infiniment Alain Guerreau de m'avoir donné accès à ce manuscrit.

35 Werner Paravicini, *Die Preussenreisen des europäischen Adels*, t. 1, Sigmaringen, Thorbecke, 1989, p. 86, 132 ; t. 2, 1995, p. 13 ; en français, du même, « La Prusse et l'Europe occidentale. La

de Nicopolis[36] soulignent nettement le caractère aristocratique du déplacement. Mais c'est aussi un aspect indissociable du caractère ennoblissant de la participation aux opérations de conquête chrétienne en Espagne, dont le résultat le plus connu est son usage de légitimation de la *hidalguía*. Dans le cas portugais, il semble toutefois qu'il faille attendre la conquête de Ceuta (1415) pour que s'instaure un rapport entre déplacement de conquête et dimension aristocratique, à la fois par la participation effective des nobles[37] et par les pratiques d'adoubement sur le champ de bataille mises en œuvre alors et ensuite. On retrouve donc ici la même bivalence de la mobilité que dans le cas des moines, selon qu'on l'examine par rapport à ceux qui l'engendrent (ici l'Église) ou par rapport à ceux qui en sont davantage privés (ici le reste de la population).

Avec le cas de Ceuta, on a cependant affaire à une exorégulation de la mobilité aristocratique à la fois chrétienne et royale, qui nous conduit ainsi à l'autre cas significatif de régulation de la mobilité nobiliaire – en l'occurrence par les pouvoirs monarchiques (au sens propre, donc royaux ou princiers), et notamment dans les cours. Le rapport entre la noblesse et la cour (royale ou princière) a évidemment attiré depuis longtemps l'attention des médiévistes, qui ont envisagé la cour sous l'angle de la socialisation nobiliaire (constitution ou entretien de réseaux et de clientèles, circulation de modèles culturels) et/ou de la domestication nobiliaire (par la concurrence autour des faveurs royales ou princières, la mise en scène de la « colère », etc.), en corrélation avec l'organisation d'une fiscalité qui place le prince en position de redistributeur.

Le caractère proprement spatial du phénomène a surtout été envisagé, lui, au niveau du *lieu* de la cour, c'est-à-dire des « résidences princières », pour reprendre le nom d'un vaste programme européen (quoique surtout développé à propos de la France et de l'Allemagne) lancé depuis une vingtaine d'années par Werner Paravicini, comme une sorte de pendant tardo-médiéval des travaux sur les palais royaux des périodes précédentes[38]. Mais

participation de la noblesse d'Europe occidentale aux croisades de l'Ordre des Chevaliers Teutoniques contre la Lituanie », *Cahiers de Recherches Médiévales*, 1, 1996, p. 177-191.

36 Cf. *Nicopolis 1396-1996. Actes du colloque international de Dijon (1996)*, dir. Jacques Paviot, Martine Chauney-Bouillot, *Annales de Bourgogne*, 68, 1996 ; J. Paviot, « Noblesse et croisade à la fin du Moyen Âge », dans : *La Noblesse en question (XIII^e^-XV^e^ siècle)*, dir. Philippe Contamine, *Cahiers de Recherches Médiévales*, 13, 2006, p. 69-84.

37 José Augusto Sottomayor Pizarro, « A participação da nobreza na Reconquista e nas Ordens Militares », dans : *As Ordens Militares e as Ordens de Cavalaria entre o Ocidente e o Oriente (Actas do V Encontro sobre Ordens Militares, Palmela, 15 a 18 de Fevereiro de 2006)*, Palmela, Câmara Municipal/GEsOS, 2009, p. 143-155 ; J. Paviot, « Les Portugais et Ceuta, 1415-1437 », dans : *Le Partage du monde. Échanges et colonisation dans la Méditerranée médiévale*, dir. Michel Balard, Alain Ducellier, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 425-438.

38 Cf. la série d'ouvrages parus depuis 1990 dans la collection *Residenzenforschung*, Sigmaringen/Stuttgart/Ostfildern, Thorbecke (26 vol. parus à la date de rédaction, fin 2015), à quoi s'ajoute

là encore, me semble-t-il, cet examen de la spatialité résidentielle concerne avant tout le problème de la sociabilité aristocratique, puisque les nobles ne sont pris en compte qu'une fois qu'ils sont arrivés...

La cour comme facteur d'une mobilité exorégulée n'est en revanche guère prise en compte. Pourtant, l'attraction de la cour ne peut être considérée comme une chose qui va de soi, ni même sociologiquement nécessaire (pour assurer la reproduction horizontale de la noblesse au-delà de son ancrage seigneurial local[39]) : elle a pourtant comme effet de mettre les nobles en mouvement, de les attirer irrémédiablement vers le prince et, ce faisant, de permettre à celui-ci d'être prince. Aller à la cour et circuler avec elle revient ainsi à être déraciné (déracinement manifesté par l'écart entre le lieu de la cour et le toponyme qui forme le plus souvent le nom qu'on porte) et souligne à la fois la centralité de la cour et la nature non seigneuriale du pouvoir du « curial » (pouvoir lié à la proximité du prince). Le caractère négligeable de la spatialité aux yeux des historiens apparaît d'autant mieux que ce sont précisément des métaphores spatiales qui sont employées pour exprimer l'intensité sociale du rapport : « proximité », « distance » – mais sans qu'on s'interroge sur l'arrière-plan conceptuel de ces usages, qui plus est alors même que les auteurs médiévaux pouvaient eux-mêmes mobiliser des métaphores spatiales pour évoquer les rapports sociaux[40].

C'est aussi un aspect qui devrait être pris en compte pour la dimension fiscale, dont la forme monétarisée n'est jamais signalée autrement que de façon anecdotique ou comme condition de la valeur ; or la forme monétarisée est précisément liée à des modalités de circulation spécifique, et l'on peut

la série périodique *Mitteilungen der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen* depuis 1991 (35 vol. parus). Présentation du projet et articulation à celui, plus ancien, des « Palais royaux » (*Königspfälzen*) : W. Paravicini, « Les cours et les résidences du Moyen Âge tardif. Un quart de siècle de recherches allemandes », dans : *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne,* dir. Otto Gerhard Oexle, Jean-Claude Schmitt, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 327-350.

39 Hillay Zmora, « Ruf, Vertrauen, Kommunikation : Fehde und adlige Identität in Franken im Spätmittelalter », dans : *Kommunikationsnetze des Ritteradels im Reich um 1500*, dir. Joachim Schneider, Stuttgart, Steiner, 2012, p. 147-160.

40 C'est ainsi que, réfléchissant sur le lien social d'amour/amitié, l'auteur du traité *Li ars d'amour, de vertu et de boneurté* (sans doute Jean Le Bel, au milieu du XIV^e^ siècle) à la fois fait – en reprenant un argument aristotélicien – de l'amitié le moyen de transcender les écarts sociaux (dans certaines limites) en *élevant* figurativement celui qui est *en bas*, mais surtout souligne combien il ne saurait y avoir vraiment d'amitié sans proximité spatiale, par la corésidence : Jehan Le Bel, *Li ars d'amour, de vertu et de boneurté,* éd. Jules Petit, t. 1, Bruxelles, p. 33-34. La question du sens à donner à cette égalité est traitée par de multiples commentateurs chrétiens à partir du XIII^e^ siècle : cf. Bénédicte Sère, *Penser l'amitié au Moyen Âge. Étude historique des commentaires sur les livres VIII et IX de l'*Éthique à Nicomaque*, XIII^e^-XV^e^ siècle*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 101-136.

même considérer que la cour ne peut devenir un lieu de convergence fixe qu'à mesure qu'y converge l'argent, ponctionné par l'impôt. La forme fondamentalement métallique de la monnaie (la monnaie scripturaire n'est qu'une forme marginale, et largement destinée à des opérations spéculatives) posait en effet un problème redoutable dès lors qu'il fallait déplacer des monnaies sur de longues distances, pour le commerce ou la fiscalité centralisée ; c'est pourquoi le monnayage d'or a été maintenu à Byzance et introduit dans le califat omeyyade, tandis que des alliages à base d'argent (dont la valeur libératoire est 12 à 15 fois inférieure, à masse égale, à celle de l'or) étaient, en Occident, parfaitement adaptés à des aires de circulation peu étendues. Le retour au monnayage d'or (et à un monnayage d'argent à haute teneur), à partir du milieu du XIII^e^ siècle, est lié non seulement au grand commerce (en Italie) mais aussi à la mise en place de fiscalités royales impliquant des déplacements sur de longues distances – dont l'aristocratie devait être une des principales bénéficiaires, par les soldes, gages et fiefs de bourse.

Face à cette exorégulation princière, on observe des démonstrations plus ou moins fictives d'endorégulation de la mobilité aristocratique, par laquelle les nobles affirment virtuellement leur position socialement supérieure ou du moins indépendante : c'était éventuellement le cas des quêtes dans les romans de chevalerie (notamment arthuriens), on l'a vu, et c'est sans doute le cas de maints récits d'origines dans lesquels la domination nobiliaire n'était précisément pas fondée sur une autochtonie mais une origine « étrangère ». C'est en tout cas évident pour les mesures prises par l'Ordre teutonique (colonisé par la petite noblesse), qui réserve au XIV^e^ siècle l'accès aux « tables arthuriennes » (qui glorifient les meilleurs participants de la saison au « voyage » en Prusse) aux nobles venus par eux-mêmes (et non dans une suite princière)[41]. Mais c'est aussi très caractéristique de la pratique qui devient courante, à la fin du Moyen Âge, des grands voyages nobiliaires à travers l'Occident chrétien et jusqu'au Sinaï : il suffira de citer le Silésien Nicolas de Popplau[42], le Tchèque Léon de Rožmital[43],

41 W. Paravicini, *Die Preussenreisen...*, *op. cit.*, t. 1, p. 152-153, 182, 319.

42 W. Paravicini, « L'étranger à la cour. Nicolas de Popplau en voyage à travers l'Europe, 1483-1486 », dans : *L'étranger au Moyen Âge (Actes du 30^e^ Congrès de la SHMESP, Göttingen, juin 1999)*, dir. Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 11-25 ; du même, « Besonders adlig. Nikolaus von Popplau an den Höfen Europas 1483-1485 », *Silesia Nova. Vierteljahresschrift für Kultur und Geschichte*, 11, 2014, p. 6-28.

43 Françoise Michaud-Fréjaville, « Le voyage du seigneur Léon de Rozmital en Occident, un apprentissage ? », dans : *Voyages et voyageurs au Moyen Âge (Actes du 26^e^ Congrès de la SHMESP, Aubazine, 1995)*, dir. Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 31-52 ; Eike Juhre, « Böhmische Adelsreisen im späten Mittelalter – ein Quellen- und Literaturbericht », *Slovo a Smysl. Časopis pro mezioborová bohemistická studia*, 5, 2006, en ligne : [http://slovoasmysl.ff.cuni.cz/node/95].

le Lithuanien Alexandre Soltan[44], l'Allemand Georges d'Ehingen[45], le Suisse Conrad de Scharnachtal[46], le Hennuyer Jean de Werchin[47], bien sûr le Castillan Pero Tafur et ses *Andanças e viajes*, etc.[48]

Ces divers cas sont bien connus, mais ont généralement été étudiés plutôt sous l'angle, là encore, de la socialisation nobiliaire que sous celui de la mobilité en tant que telle. Werner Paravicini a ainsi montré le prestige que pouvait revêtir le voyage chez le patricien bernois Conrad de Scharnachtal (v.1420-1472) et donc ses efforts pour documenter cette activité, qui lui ont permis de se construire une renommée et de devenir « seigneur par l'itinérance » – mais ceci n'apparaît guère que comme une sorte de particularité de Conrad, alors que par ailleurs W. Paravicini a rassemblé un grand nombre de matériaux documentant l'attention portée au « grand tour » par la noblesse européenne du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle[49].

L'intérêt du phénomène est d'ailleurs double : il montre l'articulation entre « noblesse indépendante » et mobilité, mais en même temps, ce déplacement des nobles consiste pour l'essentiel à aller de cour en cour (et/ou

44 Anke et W. Paravicini, « "Alexander Soltan ex Lithuania, ritum Grecorum sectans". Eine ruthenisch-polnische Reise zu den Höfen Europas und zum Heiligen Land, 1467-1469 », dans : *Zwischen Christianisierung und Europäisierung. Beiträge zur Geschichte Osteuropas in Mittelalter und früher Neuzeit. Festschrift für Peter Nitsche*, dir. Eckhard Hübner, Stuttgart, Steiner, 1998, p. 367-401.

45 W. Paravicini, « Georg von Ehingens Reise vollendet », dans : *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge, Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, dir. Jacques Paviot, Jacques Verger, Paris, Presses de Paris-Sorbonne, 2000, p. 547-588 ; Andreas Ranft, « Spätmittelalterlicher Hof und adliges Reisen », dans : *« Das kommt mir spanisch vor »: Eigenes und Fremdes in den deutsch-spanischen Beziehungen des späten Mittelalters*, dir. Klaus Herbers, Nikolas Jaspert, Munster, LIT, 2004, p. 291-312.

46 W. Paravicini, « Seigneur par l'itinérance ? Le cas du patricien bernois Conrad de Scharnachtal », dans : *L'itinérance des seigneurs (XIV^e^-XVI^e^ siècles). Actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier (29.11-1.12.2001)*, dir. Agostino Paravicini-Bagliani *et alii*, *Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, 34, 2003, p. 27-71.

47 W. Paravicini, « Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, chevalier errant », dans : *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, dir. Françoise Autrand, Claude Gauvard, Jean-Marie Moeglin, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 125-144 ; du même, « Nobles hennuyers sur les chemins du monde : Jean de Werchin et ses amis autour de 1400 », dans : *Campin in Context. Peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin 1375-1445 (Actes du Colloque international de Tournai, 30.03-01.04.2006)*, dir. Ludovic Nys, Dominique Vanwijnsberghe, Valenciennes, Presses Universitaires, 2007, p. 163-181 et 267-275.

48 Pedro Martínez García, « *Andanças e viajes* : el otro Pero Tafur », *Edad Media. Revista de Historia*, 11, 2010, p. 263-284.

49 W. Paravicini, « Von der Heidenfahrt zur Kavalierstour. Über Motive und Formen adligen Reisens im späten Mittelalter », dans : *Wissensliteratur im Mittelalter und in der frühen Neuzeit. Bedingungen, Typen, Publikum, Sprache*, dir. Horst Brunner, Norbert Richard Wolf, Wiesbaden, Reichert, 1993, p. 91-130 ; *Grand Tour. Adeliges Reisen und Europäische Kultur vom 14. bis zum 18. Jahrhundert. Akten der internationalen Kolloquien (Villa Vigoni 1999, Deutsches Historisches Institut in Paris 2000)*, dir. Rainer Babel, W. Paravicini, Ostfildern, Thorbecke, 2005.

en pèlerinage ou en croisade). Par conséquent, la noblesse revendique une mobilité endorégulée qui la définit comme telle, mais qui en même temps la fait circuler en suivant un réseau de points (résidences, lieux de pèlerinage ou de contact avec les non-chrétiens) qu'elle n'a pas elle-même définis mais se contente de reprendre. Un autre exemple remarquable de cette exorégulation de fait alors qu'on prétend énoncer une autonomie peut être trouvé dans la mise en place d'une géographie autonome de points de convergence de la noblesse, avec les sociétés de noblesse (dotées de lieux de réunion) et la série des grands tournois organisés dans l'Empire à la fin du XV^e^ siècle et auxquels les princes sont pressés de venir – ces sociétés et tournois formant le cadre de ce que j'ai appelé « sociogenèse de la noblesse ». Il s'agissait alors de contraindre les princes à agir comme des nobles mais aussi (ce que je n'avais pas vu en 1990[50]) d'une façon de les soumettre à une mobilité définie par les nobles eux-mêmes. À ceci près, cependant, que les tournois sont précisément organisés dans des villes de résidence princière ! Par conséquent, ce qui est mis en place est moins une géographie autonome qu'un calendrier autonome.

On perçoit dès lors aisément l'intérêt qu'il y aurait à interroger systématiquement la noblesse du point de vue de son rapport à l'espace, puisque celui-ci la constitue comme telle, à la fois comme classe dominante (par rapport à ses dépendants) et comme fraction dominée de la classe dominante (par rapport à l'Église puis aussi aux princes). Mais je viens justement d'attirer l'attention sur le problème du calendrier, qui me suggère la remarque suivante, que je ne peux en aucun cas développer ici : il s'agit simplement d'une proposition. Les travaux sur la spatialité menés ces dernières années m'ont conduit à considérer que non seulement notre conception de l'espace n'est pas transférable sur la société médiévale, mais pas non plus le découpage et l'articulation que nous faisons entre l'espace et le temps. Je ne veux pas dire par là que les médiévaux ne distinguaient pas les deux choses, mais que leur distinction et leur articulation ne peut pas avoir été du même ordre que celle que nous faisons (et que conteste, d'ailleurs, la physique actuelle) ; il suffit d'ailleurs de réfléchir à la largeur sémantique des mots *temporalis*, *saeculum*, *spatium*.

Par conséquent, on devrait peut-être reprendre ce que je disais à l'instant et l'adapter de la manière suivante : on perçoit aisément l'intérêt qu'il y aurait à interroger systématiquement la noblesse du point de vue de son rapport à l'espace et au temps, puisque ceux-ci la constituent comme telle, à la fois comme classe dominante (par rapport à ses dépendants) et comme

[50] J. Morsel, « Le tournoi, mode d'éducation politique en Allemagne à la fin du Moyen Âge », dans : *Éducation, apprentissages, initiation au Moyen Âge (Actes du 1^er^ colloque international de Montpellier, novembre 1991)*, Montpellier, Presses Universitaires, 1993, p. 309-331.

fraction dominée de la classe dominante (par rapport à l'Église puis aussi aux princes). Concrètement, du point de vue temporel, cela pourrait conduire à s'interroger sur l'existence d'un calendrier, mais aussi de rythmes spécifiquement nobiliaires. Georges Duby avait déjà attiré l'attention sur le qualificatif comme *iuvenis* dans l'aristocratie du XII^e^ siècle, qui montrait que la qualification comme « jeune » renvoyait à une structuration particulière des temps de la vie nobiliaire... Le rôle de l'adoubement devrait ainsi être revu dans ce système temporel, d'autant qu'on passe d'une situation d'adoubement comme rite de passage unique (comparable au baptême) à des adoubements répétés à la fin du Moyen Âge, sur lesquels on n'a pas d'autre explication qu'une perte de valeur sociale du rite (selon le principe *actuel* que ce qui est rare est cher, tandis que ce qui est répété est banal).

La dimension temporelle peut d'ailleurs sembler d'autant plus nécessaire à examiner pour l'aristocratie que celle-ci se définit non seulement par la domination qu'elle exerce mais aussi par la durée de cette domination – et donc la reproduction de celle-ci dans le temps. Les deux dimensions du langage et de l'espace-temps que je viens de proposer d'étudier ne concernent évidemment pas seulement « la noblesse » et l'aristocratie : la prise en compte de ces dimensions s'impose en réalité pour tout fait social médiéval. Mais on pourrait attendre d'une telle prise en compte une meilleure compréhension de la nature et des transformations de la domination qui caractérise ce groupe. Pour ce qui est la reproduction de la domination, d'autres pistes encore sont possibles.

2. REPRODUCTION ? QUELLE REPRODUCTION ?

La notion de « reproduction sociale » s'est considérablement répandue dans les travaux des historiens (pas seulement médiévistes), notamment à partir des travaux de sociologues. En France (et en Allemagne), ce sont les travaux de Pierre Bourdieu qui ont joué un rôle déterminant en la matière, qui montraient que dans la société de classes qui est la nôtre, les rapports familiaux jouent un rôle essentiel dans la reproduction du système de domination, parce que c'est en leur sein qu'est assurée principalement la transmission des diverses formes de capital (matériel, culturel, scolaire et plus généralement social)[51].

Ce mode de lecture semblait pouvoir être transféré directement sur la société médiévale puisque, traditionnellement, celle-ci était considérée comme une société où les rapports de parenté jouaient un rôle clé, notamment sous la

51 P. Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964 ; des mêmes, *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

forme du lignage dans l'aristocratie. Moyennant quoi l'on transformait en postulats ce qui n'était que des hypothèses non validées : la parenté et la famille sont deux choses équivalentes, le lignage est une forme de parenté, la parenté est le principal mode de reproduction sociale dans la société médiévale. Or rien de ceci n'est aussi évident, et il y a là de multiples domaines d'études qui, jusqu'à présent, sont restés largement en friche, ce qui rend difficile de proposer de nouvelles options. Je me contenterai donc – là encore – d'attirer l'attention sur ce qui serait susceptible d'être fait en la matière.

2.1. Une reproduction lignagère ?

Une première manière d'aborder la question consiste à rappeler le caractère historiquement construit de « l'héritage », dont la conception que nous en avons est étroitement dépendante de changements majeurs qui se sont opérés entre 1750 et 1850. Ces changements concernent, d'une part, la théorie juridique, fondée désormais sur le droit naturel et pour laquelle l'héritage n'est plus pensé comme un don du défunt mais comme un droit de l'héritier : ceci fait de l'héritage un des modes *d'accès* à la propriété et rend problématique la pratique testamentaire, en théorie incompatible (et donc un temps supprimée par la Révolution française) – incompatibilité qui est à l'arrière-plan de la définition du patrimoine mondial comme intangible et sur lequel les générations futures ont plus de droits que nous. Encore à la fin du XIX^e^ siècle, Émile Durkheim pensait que l'héritage allait disparaître, comme ultime avatar de l'hérédité des positions sociales[52].

D'autre part, ces changements concernent les conceptions biologiques (naissance de la biologie moderne, théories de l'évolution), les rapports aux morts (disparition des pratiques collectives de commémoration qui impliquaient une proximité spatiale des morts parmi les vivants), la validation du cadre familial comme cellule de base de la société, la politisation/nationalisation de la gestion des restes du passé (des musées à la patrimonialisation en passant par les grands projets d'édition de sources du XIX^e^ siècle) et, tout simplement, le changement de sens du mot (notamment avec la disparition du sens théologique du mot *hereditas*, qui faisait

[52] « Un jour viendra où il ne sera pas plus permis à un homme de laisser, même par voie de testament, sa fortune à ses descendants qu'il ne lui est permis [depuis la Révolution Française] de leur laisser ses fonctions et ses dignités. Car les transmissions testamentaires ne sont que la dernière forme et la plus réduite de la transmission héréditaire » (É. Durkheim, « La famille conjugale » (1892), *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 90, 1921, p. 2-14 (cit. p. 10), rééd. dans : É. D., *Textes*, t. 3 (*Fonctions sociales et institutions*), Paris, Minuit, 1975, p. 35-49, ici p. 45 ; sauf erreur, les précisions entre crochets droits proviennent de Marcel Mauss).

des chrétiens les héritiers spirituels de Dieu, tandis qu'apparaît celui de l'hérédité biologique)[53].

Par conséquent, la question se pose non pas de savoir si l'on peut ou non employer pour le Moyen Âge un concept (« reproduction sociale ») développé pour notre société (il s'agit en effet d'un concept scientifiquement construit, défini, et non pas d'une notion indigène avec tout ce qu'elle véhicule de préjugé), mais d'éviter d'introduire avec le concept les mécanismes sociaux et automatismes mentaux que nous y attachons : le concept doit être retravaillé par les médiévistes pour l'adapter à leurs besoins, c'est-à-dire à la société qu'ils étudient. Dans le cas présent, il s'agit de l'articulation étroite de la reproduction biologique (et d'un biologisme de plus en plus impérialiste) et de la reproduction sociale, qui pose pour la société médiévale au moins deux problèmes.

D'une part, en effet, comment articuler ceci avec la reproduction de l'institution dominante, l'Église, qui précisément s'impose une reproduction non charnelle et met en place, avec Augustin et Jérôme, une conception de l'*hereditas* qui privilégie l'héritage spirituel des chrétiens (qui leur permet d'avoir part au royaume de Dieu) sur l'héritage charnel, qui qualifie tant la transmission par les parents que celle, chez les juifs, de la première alliance ?[54] Le problème ici n'est pas seulement celui du caractère non charnel (consanguin) de la reproduction de l'Église, mais aussi de la conception de l'*hereditas* comme partage plus que comme transmission – sans parler du fait que notre conception de la transmission successorale repose sur une conception linéaire de l'écoulement du temps, comme infinie succession de présents, au lieu du prolongement des présents passés dans le futur à quoi correspond la notion de représentation (« re-présentation ») censée exister entre les parents et leurs enfants[55]. Être fils (ou fille) et être héritier (ou héritière) ne vont donc pas nécessairement de pair : à Rome, c'était le *paterfamilias* tout puissant qui choisissait qui serait son héritier (y compris en l'adoptant), tandis qu'en droit romano-canonique c'était le mariage qui faisait le rapport

53 Ces divers aspects sont abordés dans l'ouvrage *Erbe. Übertragungskonzepte zwischen Natur und Kultur*, dir. Stefan Willer, Sigrid Weigel, Bernhard Jussen, Berlin, Suhrkamp, 2013, sur lequel j'ai présenté une note critique (« L'héritage – ou comment s'en débarrasser ? À propos de l'ouvrage *Erbe. Übertragungskonzepte zwischen Natur und Kultur* (2013) », *Genèses*, 100/101, 2015, p. 189-196).

54 Urban Kressin, « Geistliches Erbe. Theologie von Abstammung und Besitz im Frühmittelalter », dans : *Erbe...*, *op. cit.*, p. 65-84.

55 Tous ces problèmes (partage plutôt que transmission, temporalité médiévale, re-présentation, etc.) restent très largement à traiter ; j'y ai consacré plusieurs conférences (à Québec en 2012 ; à Francfort et à l'IRHT à Paris en 2014 ; à l'EHESS à Paris en 2015), mais rien n'est encore publié. Sur le prolongement des parents dans les enfants, cf. cependant J. Morsel, *Parenté et reproduction sociale...*, *op. cit.*, chap. 1.

père-enfant(s). Par conséquent, le lien que nous établissons spontanément entre la filiation et l'héritage devrait absolument être historicisé.

Se pose également la question du célibat des laïcs, en l'occurrence de nobles, qui ne s'explique ni par l'absence d'héritage à transmettre, ni par un goût pour la chasteté : c'est ce qu'indique le cas des nobles non appauvris (et même riches, donc avec beaucoup à transmettre) et dont les multiples bâtards montrent qu'ils étaient et se savaient féconds mais qui pourtant renoncent à se marier (sans pour autant entrer dans les ordres) et à avoir des héritiers directs, leurs biens passant dès lors en ligne collatérale. C'est ce qu'on voit bien avec les frères Wolf, Neithard et Friedrich von Thüngen vers 1500, en Franconie (Allemagne), ou avec Fernão Lopes (1250-1256), seigneur de Baião (Portugal)[56]. On pouvait donc être un noble possessionné, rester laïc et renoncer à avoir une descendance, impliquant dès lors des complications successorales. Il nous faut donc renoncer à nos évidences, à savoir qu'il était vital pour les puissants d'avoir, aussi vite que possible, des descendants, et donc qu'il était crucial de devenir soi-même un ancêtre.

Que faire alors du « lignage » ? J'ai déjà eu l'occasion en 2004 (en 2008 en espagnol) de souligner le caractère plus seigneurial que nécessairement parental du « lignage », dans lequel je vois principalement un mode d'appropriation durable légitime d'un pouvoir local, que celui-ci soit à la campagne ou à la ville (le cas le plus significatif étant sans doute celui des *bandos-linajes*), et qui n'est pas antérieur à la fin du Moyen Âge[57]. Je ne reviens pas sur ce point, que rien ne m'a contraint jusqu'alors à remettre en cause – le seul élément jusqu'à présent mal élucidé étant la raison pour laquelle il apparaît nécessaire, dans cette société, de produire un discours de continuité, et donc d'héritage.

[56] J. Morsel, *La noblesse contre le prince. L'espace social des Thüngen à la fin du Moyen Âge (Franconie, ca. 1250-1525)*, Stuttgart, Thorbecke, 2000, p. 58-59, 175-176, 234-235. José Augusto de Sottomayor-Pizarro, *Linhagens Medievais Portuguesas. Genealogias e Estratégias (1279-1325)*, Porto, Centro de Estudos de Genealogia, Heráldica e História da Família, 1999, t. 2, p. 588.

[57] À l'encontre, donc, de la théorie de le mutation lignagère lancée par Georges Duby, notamment « Lignage, noblesse et chevalerie au XII^e siècle dans la région mâconnaise. Une révision » (1972), rééd. dans G.D., *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris/La Haye, Mouton, 1973, p. 395-422. Sur ce point, cf. entre autres J. Morsel, *Parenté et reproduction sociale...*, *op. cit.* ; pour la Péninsule ibérique, la « mutation lignagère » est déportée vers les XIII^e-XIV^e siècles : Ermelindo Portela, María del Carmen Pallares, « Aristocracia y sistema de parentesco en los siglos centrales de la Edad Media : el grupo de los Traba », dans : *De Galicia en la Edad Media. Sociedad, Espacio y Poder*, Santiago de Compostela, Xunta de Galicia, 1993, p. 277-294, ainsi que José Augusto de Sottomayor-Pizarro, « Linhagem e estruturas de parentesco. Algumas reflexões », dans : *Legitimação e linhagem na Idade Média peninsular. Homenagem a D. Pedro, Conde de Barcelos*, dir. Georges Martin, José Carlos Ribeiro Miranda, Porto, Estratégias Criativas, 2011, p. 427-439, et « A chefia da linhagem aristocrática (sécs. XII-XIV). Reflexões em torno de uma prática idealizada », *Studia Zamorensia*, 12, 2013, p. 27-40.

La même année (2004) en revanche, j'ai aussi attiré l'attention sur un aspect que nous avions jusqu'alors négligé, et qui est celui des effets cognitifs liés à la structuration lignagère des archives : une organisation lignagère qui remonte à l'époque moderne voire contemporaine – et un lignage désormais conçu comme une forme familiale[58]. Ceci impliquait dès lors d'intégrer à notre examen des modalités de la reproduction du pouvoir nobiliaire celui de la structuration des fonds. Il s'agit par conséquent de ne plus se limiter seulement au contenu des documents que nous utilisons (ce que j'ai fait dans la première partie, notamment dans la perspective langagière) mais aussi de les prendre en compte comme objets produits (écrits) et conservés (*i.e.* non détruits, classés et mis à disposition). Ceci signifie aussi que le médiéviste doit en même temps se replacer dans le temps long de l'archivistique, parce que la bonne compréhension des fonds sur lesquels il travaille n'est possible que s'il élucide les décompositions et recompositions opérées entre le Moyen Âge et nos jours.

L'articulation entre archivistique et histoire nobiliaire commence à être pratiquée par des historiens médiévistes, qui s'emparent de fonds d'archives (souvent encore privés), notamment en Péninsule ibérique, et visent à produire une histoire nobiliaire corrélée à l'histoire des fonds en question[59]. C'est un des aspects que développe le projet *Archifam* développé conjointement par la Casa de Velázquez à Madrid, l'Université de Lisbonne, l'Université de Pau, l'Université du Pays Basque et l'Université de Navarre[60]. Et, plus particulièrement, c'est ce que réalise actuellement une doctorante portugaise, Rita Luís Sampaio da Nóvoa, sous la direction conjointe de Maria de Lurdes Rosa (Universidade Nova de Lisboa) et moi, et qui va fournir des données sur des « familles » de la moyenne noblesse des régions de Lisbonne et Setubal à partir d'un fonds privé dont elle aura clarifié l'archéologie.

La reproduction lignagère est donc très certainement un piège, à la fois à cause de notre focalisation sur la *famille* (c'est-à-dire une forme strictement linéaire de la parenté), sur *l'engendrement* (biologisme) et sur *l'héritage* comme circulation. Pourtant, on a bien affaire à une domination durable, et à une

[58] J. Morsel, « Le médiéviste, le lignage et l'effet de réel. La construction du *Geschlecht* par l'archive en Haute-Allemagne à partir de la fin du Moyen Âge », *Revue de Synthèse*, 125, 2004, p. 83-110.

[59] Outre le travail cité à la note précédente, cf. *Défendre ses droits, construire sa mémoire. Les chartriers seigneuriaux, XIII^e^-XXI^e^ siècle (Actes du colloque international de Thouars, 8-10 juin 2006)*, dir. Philippe Contamine, Laurent Vissière, Paris, Société de l'histoire de France, 2010 (concerne également l'Espagne).

[60] Présentation du projet : [https://www.casadevelazquez.org/recherche-scientifique/programmes/ecrits-archives-recits/archifam/archifam/presentation-generale/]. Les résultats du projet sont en cours de publication : *Archives de famille*, dir. Véronique Lamazou-Duplan, Maria de Lurdes Rosa, Madrid, Casa de Velázquez, 2016.

durée qui n'est pas seulement de l'ordre de l'inertie des représentations (c'est-à-dire de la croyance en la continuité). Il convient donc d'interroger les pratiques sociales qui assurent la stabilité de la domination – tout en autorisant l'adaptation et l'actualisation des rapports sociaux. On fera ici l'hypothèse que la reproduction sociale de la domination consiste avant tout en la reproduction de la cohésion du groupe dominant – donc que l'important est moins la reproduction des « lignages » que des rapports entre « lignages », au-delà de la vision « concurrentielle » que nous avons de ces rapports – parce que nous nous laissons tromper par la *struggle for rent* (Rodney Hilton) aisément repérable, et effectivement à prendre en compte, mais qui ne pouvait pas aboutir à des effets d'élimination des concurrents et de concentration des moyens du même ordre que ce qui se produit sur le Marché.

2.2. Une reproduction de la cohésion du groupe ?

Ce n'est pas un hasard si je parle de reproduction des rapports entre lignages : les travaux que j'ai menés dans les années 1990 sur la noblesse allemande de la fin du Moyen Âge m'avaient alors conduit à observer que le discours sur « la noblesse » comme groupe y privilégiait clairement le rôle de l'intégration matrimoniale sur celui de la naissance et des logiques de transmission inégale entre garçons et filles (qui existent bel et bien)[61]. L'enjeu clé de l'intégration matrimoniale dans la stabilisation du pouvoir aristocratique était inversement corrélatif du fait que les princes ont favorisé clairement la dimension lignagère, c'est-à-dire successorale, comme contrepoids à la cohésion matrimoniale. Ce soutien princier à la dimension lignagère/successorale est d'ailleurs particulièrement net en Péninsule ibérique, avec les institutions de majorat (*mayorazgo*, *mayorio*, *morgadio*) ou les concessions héréditaires d'offices de cour ou locaux, non divisibles entre les héritiers – aboutissant dès lors à ce que José Augusto de Sottomayor appelle « agnatisme politique »[62].

Par conséquent, on devrait considérer que les rapports matrimoniaux ne fonctionnent pas seulement comme *facteurs* de cohésion mais aussi comme *signes* des rapports de forces entre noblesses et pouvoirs monarchiques. En Allemagne, cette « sémiotisation » de l'intégration matrimoniale, convertie

61 J. Morsel, *La noblesse contre le prince...*, *op. cit.*, p. 119-134 ; « Ehe und Herrschaftsreproduktion zwischen Geschlecht und Adel (Franken, 14.-15 Jahrhundert) », dans : *Ehe – Familie – Verwandtschaft. Vergesellschaftung in Religion und sozialer Lebenswelt*, dir. Andreas Holzem, Ines Weber, Paderborn/München/Wien/Zürich, Schöningh, 2008, p. 191-224 ; *Parenté et reproduction sociale...*, *op. cit.*, chap. 4.

62 Cf., entre autres, les travaux cités *supra*, n. 57.

en signe de revendication nobiliaire d'autonomie, s'est traduite notamment dans l'anthroponymie et la sigillographie féminines (qui associent le « lignage » de naissance et celui de l'époux), mais aussi dans la figuration funéraire, féminine d'abord, également masculine ensuite, qui font de chaque noble (homme ou femme) le produit de trois alliances matrimoniales aux deux générations précédentes[63].

À ma connaissance, cependant, les travaux d'anthroponymie et de sigillographie (féminines comme masculines) se sont le plus souvent limités au Moyen Âge central, tandis qu'ils sont restés très ponctuels (et non systématiques) pour la fin du Moyen Âge – alors même que la documentation est désormais très dense, et que la technique de l'analyse factorielle rend tout à fait possible l'étude de grands ensembles d'objets multidimensionnels comme les sceaux (qui signifient par leur forme, leur légende, leur motif, leur couleur, leur date, leur détenteur, etc.) : démonstration en a été faite par Isabelle Guerreau dans sa thèse fondée sur l'étude de plus de 1800 sceaux du clergé saxon de l'an mille à 1500[64]. La même chose vaut aussi pour les représentations funéraires, qui ont intéressé en priorité les historiens d'art et les historiens de la commémoration (donc dans une perspective principalement centrée sur la personne), alors que leur étude sociologique est possible : je l'ai montré pour la noblesse de Franconie des XIV^e^-XV^e^ siècles, et l'historien canadien Robert Marcoux l'a fait pour quelque 1500 monuments funéraires français médiévaux – grâce, là aussi, à la technique de l'analyse factorielle qui, seule, peut permettre de traiter correctement de si grandes masses d'objets composites[65].

L'important ici n'est toutefois pas seulement dans la technique mise en œuvre mais dans le changement de perspective : non pas cerner l'identité des personnes (ce qui n'est évidemment pas inintéressant) mais, de mon point de vue, l'intégration matrimoniale du groupe. Ceci implique à la fois de repérer les réseaux matrimoniaux et l'intensité respective des liens dans le temps. Au-delà de ce qui pourrait sembler une évidence (le rôle des mariages dans la reproduction des groupes dominants), on se rappellera également que P. Bourdieu avait souligné, il y a déjà 20 ans, le caractère fondamental

63 Cf. J. Morsel, *Parenté et reproduction sociale...*, *op. cit.*, chap. 1.

64 I. Guerreau, *Klerikersiegel der Diözesen Halberstadt, Hildesheim, Paderborn und Verden im Mittelalter (um 1000-1500)*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 2013.

65 Pour la Franconie : J. Morsel, La noblesse dans la mort. Sociogenèse funéraire du groupe nobiliaire en Franconie (XIV^e^-XVI^e^ s.) », dans : *Autour des morts. Mémoire et identité (Actes du V^e^ colloque international sur la sociabilité, Rouen, 19-21/11/1998)*, dir. Olivier Dumoulin, Françoise Thélamon, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 387-408 ; pour la France : Robert Marcoux, *L'espace, le monument et l'image du mort au Moyen Âge. Une enquête anthropologique sur les tombeaux médiévaux de la Collection Gaignières*, Dijon/Québec, ms. doctorat, 2013.

des stratégies matrimoniales dans la reproduction sociale des « sociétés précapitalistes ou protocapitalistes »[66]. Or il faut bien remarquer le caractère extrêmement sommaire de nos connaissances concernant les pratiques et les réseaux matrimoniaux nobiliaires, au-delà des études centrées sur un lignage et examinant les diverses épouses des hommes du lignage – quand elles sont même identifiées par leur nom de naissance.

En effet, si l'on a quelques lumières ponctuelles, souvent fort juridiques, sur la manière dont étaient négociés et conclus les mariages, les réseaux matrimoniaux nous échappent le plus souvent complètement, ne serait-ce que parce que l'identification des épouses et de leur parentèle d'origine reste souvent indigente. Certes, la documentation y est pour quelque chose, étant donnés la manière dont sont nommées les épouses (qui y perdent souvent leur « nom de jeune fille »), l'absence de documents « d'état-civil » et le caractère longtemps exceptionnel des contrats de mariage. Mais cet état de fait est aussi le résultat de la négligence des historiens, qui se sont focalisés principalement sur la filiation parce qu'ils se sont laissé emprisonner dans la logique de transmission patrilatérale des biens socialement les plus valorisés : c'est autour de ces transmissions préférentielles en ligne masculine que sont réalisés nombre de documents (parce que ces transmissions ne vont pas de soi et doivent être imposées et défendues) et surtout que se sont construites les archives, on l'a vu, qui biaisent ainsi la manière des historiens de s'interroger sur les pratiques parentales.

C'est la raison pour laquelle seuls les mariages dans la consanguinité (bouclages consanguins) ont souvent intéressé les médiévistes, à la fois parce qu'ils sont relativement aisés à repérer sur les planches généalogiques fondamentalement agnatiques mises à notre disposition, et parce que c'est souvent ce que l'on recherche à cause du biais lignager signalé. En revanche, peu de choses peuvent être dites à propos des mariages dans l'affinité (redoublements ou renchaînements d'alliances, pour reprendre la terminologie des sociologues français qui ont travaillé dans les années 1970 sur le village bourguignon de Minot[67]), susceptibles de constituer un élément clé de l'entretien de la cohésion des groupes (dominants comme dominés). On est par conséquent à peu près incapable de mesurer le rôle spécifique des rapports matrimoniaux dans l'entretien de la cohésion aristocratique.

66 P. Bourdieu, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 105, 1994, p. 3-12, ici p. 8-10.

67 Tina Jolas, Marie-Claude Pingaud, Yvonne Verdier, Françoise Zonabend, *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1990.

La seule tentative systématique de cet ordre que je connaisse pour le Moyen Âge a été menée sur le patriciat de Dubrovnik (Raguse) pour la période 1400-1520 par l'anthropologue britannique David Rheubottom qui, sur la base d'un repérage de quelque 900 mariages, signale ainsi l'importance de l'endogamie sociale (plus de 95 % des mariages) mais la relative rareté des mariages consanguins (à cinq générations) dans ce milieu (18 %)[68]. À titre de test concernant la noblesse terrienne, j'ai réalisé un schéma articulant les rapports matrimoniaux de trois « lignages » franconiens dont je sais qu'ils ont été à plusieurs reprises intermariés (et qui figure, là encore pour des raisons de mise en page, à la fin de l'article) : au-delà de la relative illisibilité du schéma (!) – qui suggère d'ailleurs que seul l'ordinateur permettra de formaliser un ensemble plus complexe d'unions matrimoniales –, on perçoit aisément la densité des liens ainsi créés et réitérés. Certains membres de tel « lignage » avaient plus de proximité parentale (en termes de degrés) avec des membres d'autres « lignages » qu'avec certains membres d'autres branches du leur. Par conséquent, « l'esprit de famille » que nous associons spontanément à la figure du « lignage » n'était susceptible d'exister que sur la base d'une inculcation spécifique – et ils le savaient évidemment : on ne manque pas d'exemples qui montrent des membres de tel « lignage » prendre fait et cause pour des cousins appartenant à d'autres « lignages » contre des membres du leur propre[69].

On peut par conséquent certainement en conclure que nos connaissances de l'aristocratie médiévale resteront bancales tant qu'on n'en saura pas plus sur les « échanges » matrimoniaux : non pas la « circulation » des épouses et des biens dotaux, mais le partage social et la cohésion qu'il engendre. Toutefois, la reproduction de la cohésion sociale n'est pas seulement assurée par le mariage. Celui-ci se replace en effet dans un complexe social plus englobant – mais que traditionnellement nous ne percevons pas comme tel (*i.e.* englobant) mais comme une sphère séparée au sein du social : l'amitié. Pour ne pas entretenir d'ambiguïté sur ce point, je parlerai donc ici d'*amicitia* plus que d'amitié. Le rapport étroit existant entre le mariage et l'*amicitia* apparaît d'ailleurs très bien en Allemagne, où les contrats de mariage du XV^e^ siècle stipulent expressément qu'ils fondent une *freundschaft und ehe* (littéralement : « amitié et mariage »). Mais la même chose vaut aussi en Angleterre (ou à Rome ?), où l'on voit par exemple une enquête, diligentée par Rome mais menée par les évêques de Salisbury, Coventry-Lichfield et Lincoln en 1478-79, pour la dispense canonique à accorder au mariage d'Edward Hasting et de Mary Hungerford (appartenant à la *gentry*), s'interroger

[68] D. Rheubottom, *Age, Marriage, and Politics in Fifteenth-Century Ragusa*, Oxford University Press, 2000.

[69] Cf. p. ex. J. Morsel, *La noblesse contre le prince...*, *op. cit.*, p. 112-114.

sur l'intérêt que représenterait ce mariage *pro conservandis et augendis benevolentiae et amicitiae federibus* entre leurs parents et amis[70].

La question de l'*amicitia* reste cependant un champ largement en friche. Le caractère tout à fait distinct de l'*amicitia* et de l'amitié telle que nous la connaissons (c'est-à-dire comme forme d'affection privée, distincte des liens familiaux et des liens amoureux) a été souligné par quelques travaux récents[71]. L'essentiel réside dans l'impossibilité de distinguer amitié et amour, le critère de distinction pertinent passant *au milieu* de cette forme d'adhésion – entre la bonne et la mauvaise, en fonction de ce qui la motive : la quête désintéressée du bonheur de l'autre ou la poursuite de son propre plaisir (ce que Thomas d'Aquin distingue sous les noms d'*amor amicitiae* et d'*amor concupiscentiae*)[72]. Par conséquent, l'*amicitia* correspond avant tout à une forme de *proximité*, conçue de manière personnelle, sociale et/ou spatiale selon les auteurs : sans cette proximité – qu'il conviendrait sans doute de désigner du terme (médiéval) de « prochaineté » afin d'éviter nos associations d'idées –, il ne s'agit que d'une *benevolentia*, c'est-à-dire une forme première (mais d'une certaine manière incomplète) de la *caritas*[73], l'*amicitia* n'étant d'une certaine manière qu'une autre façon de dire la *caritas*, ou la *pietas*[74]. C'est ce qui explique que l'*amistié* puisse

70 *Calendar of Papal Registers Relating to Great Britain and Ireland*, t. 13 (1471-1484), éd. Jesse Alfred Twemlow, London, Stationery Office, 1955, p. 687-693 ; Colin Richmond, « The Pastons Revisited : Marriage and the Family in Fifteenth Century England », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, 58, 1985, p. 25-36, ici p. 31-34.

71 Klaus van Eickels, « Freundschaft im (spät)mittelalterlichen Europa : Traditionen, Befunde und Perspektiven », dans : *Freundschaft oder « amitié »? Ein politisch-soziales Konzept der Vormoderne im zwischensprachlichen Vergleich (15.-17. Jahrhundert)*, dir. Klaus Oschema, Berlin, Duncker & Humblot, 2007, p. 23-34 ; Anita Guerreau-Jalabert, « "Aimer de fin cuer". Le cœur dans la thématique courtoise », dans : *Il cuore/The heart*, dir. Agostino Paravicini-Bagliani, Firenze, Galluzzo/Sismel, 2003, p. 343-371 ; « Amour et amitié dans la société médiévale : jalons pour une analyse lexicale et sémantique », dans : *Splendor Reginae. Passions, genre et famille. Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, dir. S. Joye *et alii*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 281-289.

72 Th. d'Aquin, *Summa theologiae*, 1a 2ae, q.26, art 4.

73 Il s'agit là d'une lecture chrétienne d'un argument d'Aristote, repris entre autres par Albert le Grand, Thomas d'Aquin, etc. : cf. Bénédicte Sère, « De la vérité en amitié. Une phénoménologie médiévale du sentiment dans les commentaires de l'*Éthique à Nicomaque* (XIII^e^-XV^e^ siècle) », *Revue historique*, 307, 2005, p. 793-820, ici p. 795-800 ; cf. aussi *supra*, n. 40, à propos de Jehan Le Bel.

74 Sur le rapport *pietas/caritas*, cf. A. Guerreau-Jalabert, Bruno Bon, « *Pietas*. Réflexions sur l'analyse sémantique et le traitement lexicographique d'un vocable médiéval », *Médiévales*, 42, 2002, p. 73-88 ; pour *amistié/piété*, cf. notamment *La* Somme le roi *par Frère Laurent*, éd. Édith Brayer, Anne-Françoise Leurquin-Babie, Paris, Société des anciens textes français, 208, p. 254, où il est dit que *la vertu d'amistié* s'appelle *le don de pitié* ; la *Somme le roi* a été ensuite pour l'essentiel insérée, dans un texte intitulé *Miroir du monde*, abondamment copié et traduit : dans la version anglaise de la fin du XV^e^ siècle, le passage correspondant parle là encore du *gifte of pytee* (*The Mirroure of the Worlde. A Middle English Translation of* Le Miroir du Monde, éd. Robert R. Raymo, Elaine E. Whitaker, Toronto, University Press, 2003, p. 276).

être figurée sous les traits d'une femme unissant deux hommes qui tiennent un cœur dans leur main[75], ou encore comme une femme tenant une colombe dans ses mains (évidemment figure du Saint-Esprit, auquel la *caritas* est théologiquement appropriée). À l'inverse, cette personnification de l'*amistié* est opposée à la figure d'Eli (le grand prêtre du livre de *Samuel*), qui est conçu soit comme la double figure de l'aveuglement des juifs et de l'*invidia* (selon le jeu de mot *non videt* = **invidet*)[76] – donc comme double opposition au *spiritus* et à la *caritas* –, soit comme une figure de la *hainne* incarnée par un faucon (selon l'analogie de l'opposition colombe/faucon et clerc/chevalier, c'est-à-dire spirituel/charnel)[77]. Toutefois, outre la nécessaire proximité, l'amitié implique également la durée, la constance, qui permet à certains auteurs de restreindre la vraie amitié aux hommes (les femmes étant par nature inconstante)[78], mais aussi à placer en marge la simple commensalité[79].

Si l'on examine les usages plus « pragmatiques » (c'est-à-dire non plus théorico-théologiques) des termes, dans les chartes, actes judiciaires, lettres,

75 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 9505-06 (consultable en ligne : [http://lucia.kbr.be/multi/KBR_9505-06Viewer/imageViewer.html]), f° 157 ; Claire Richter Sherman, *Imagining Aristotle. Verbal and Visual Representation in Fourteenth-Century France*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 142-143.

76 Le jeu de mot est signalé par Rosemond Tuve, « Notes on the Virtues and Vices (Part II) », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 26, 1963, p. 42-72, ici p. 46-50.

77 Figuration d'Eli avec le faucon : cf. p. ex. le manuscrit de la *Somme le roi* à la British Library, Add MS 28162 (v. 1300), f° 6v. R. Tuve, « Notes on the Virtues... », p. 51 (n. 82), s'interroge sur la signification du faucon – alors que celui-ci n'a pas de sens en soi, mais uniquement par rapport à la colombe ; l'analogie spirituel/charnel à l'arrière-plan se discerne aisément dans un dessin provenant du *Liber avium* d'Hugues de Fouilloy (v. 1200), présenté dans J. Morsel, *L'Aristocratie médiévale...*, *op. cit*, p. 167 (*La aristocracia medieval...*, p. 200).

78 C'est du moins ce qu'affirme Guillaume Fillastre dans le traité qu'il consacre à l'amitié dans son *Second Livre de la Toison d'or* (1472/73), § 172 : *Le « Traité de l'amitié ». Guillaume Fillastre sur l'idéal de l'amitié*, éd. Klaus Oschema, Paris, Cour de France.fr, 2011, en ligne : [http://cour-de-france.fr/article1908.html], p. 38.

79 La chose est particulièrement nette sur le lexicogramme d'*amicus* (cf n. suivante), où sont disposés horizontalement et dans l'ordre les *clusters* « commensalité » (*bibo*, *comedo*, *ebrio*), « couple » (*sponsa*, *amica*, *sponsum*, *carus*), « parentèle » (*cognatus*, *consanguineus*), « familiarité » (*proximum*, *familiaris*) et un axe vertical (donc perpendiculaire) qui unit *amicitia*, *inimicus*, *amor*, *odium*, *animus* ; cet axe vertical semble ainsi représenter l'*amicitia* abstraite et intemporelle, tandis que l'axe horizontal figurerait les réalisations pratiques, concrètes, de l'*amicitia* au plan social ; or, seuls les trois *clusters* « couple », « parentèle » et « familiarité » sont par ailleurs reliés au terme *socius* placé en position centrale sur le plan, comme si le premier (commensalité) ne représentait pas une vraie forme d'*amicitia* – ce que j'aurais tendance à considérer non comme une condamnation de la *gula* mais comme la mise de côté d'un rapprochement transitoire. Que cette commensalité passagère ne soit pas pour autant exclue du paysage de l'*amicitia* me semble justifiée par le cas de lettres de rémission de la fin du XIV^e^ siècle ou de passages de chroniques du XV^e^ siècle signalées par Claude Gauvard, *« De grace especial ». Crime, État et société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, t. 2, p. 676-677, dans lesquelles le fait de boire et/ou manger ensemble fonctionne comme signe d'amitié/compagnie.

etc., on ne trouve certes que peu de références directes entre *amicitia* (ou ses équivalents vernaculaires) et *caritas*, à l'exception des actes de *donatio pro anima*[80], ce qui est cohérent. Apparaît toutefois un très fort recouvrement entre *amistié/ friuntschaft/ frendeship* et parenté (outre la dimension matrimoniale évoquée plus haut). Ce recouvrement ne s'exprime pas seulement par la notion d'« ami charnel » (ou son équivalent latin *amicus carnalis*) ou d'*angeboren/ anerborn friunt* (littéralement « ami obtenu par la naissance »), qui a attiré l'attention depuis longtemps[81] mais dont la compréhension a été obérée par le fait qu'on s'est seulement focalisé sur le premier segment du syntagme (« ami », pour en comprendre l'usage par rapport à celui de « parent ») et non sur l'usage de « charnel », notamment par rapport à la parenté[82] – moyennant quoi parler d'« ami charnel » sert moins à évoquer un parent au lieu d'un ami qu'un consanguin plutôt qu'une autre sorte de parent (par alliance ou spirituel), au moment précisément où commencent à se multiplier les tentatives de « classement » des parents à des fins successorales[83].

Mais au-delà de l'équivalence entre *amicitia* et alliance matrimoniale et de l'usage du syntagme « ami charnel », le recouvrement entre *amicus* et parent se rencontre surtout dans les usages terminologiques les plus courants,

80 J'ai là encore procédé (grâce aux graphes que m'a fournis Nicolas Perreaux, que je remercie vivement) à l'examen des cooccurrents des mots *amicus* et *amicitia* dans la *PL* et les *CEMA* pour la période mi-XII^e^-XIII^e^ siècle ; les résultats ici indiqués ne constituent d'une faible partie de ce qui peut être tiré de cet examen.

81 Sur les « amis charnels », cf. Marc Bloch, *La société féodale* (1939), 6^e^ éd. Paris, Albin Michel, 1978, p. 183-184 ; Juliette M. Turlan, « Amis et amis charnels d'après les actes du Parlement au XIV^e^ siècle », *Revue historique de droit français et étranger*, 47, 1969, p. 645-698 ; Cl. Gauvard, *« De grace especial »...*, *op. cit.*, p. 643-651, 674-676 ; Klaus Oschema, *Freundschaft und Nähe im spätmittelalterlichen Burgund. Studien zum Spannungsfeld von Emotion und Institution*, Köln, Böhlau, 2006, p. 256-258. Malgré son titre, l'étude de Micheline de Combarieu, « Les "Amis charnels" », dans : *Histoire et société. Mélanges offerts à Georges Duby*, t. 1 (*Le couple, l'ami et le prochain*), Aix-en-Provence, Publications de l'université, 1992, p. 125-139, ne fait pas apparaître ce syntagme dans les textes étudiés (*Garin le Lorrain*, XII^e^ siècle).

82 Non seulement par rapport à « spirituel » (J.M. Turlan, « Amis et amis charnels... », p. 661, signale des cas d'*amicus spiritualis*) mais surtout par rapport au rapport spirituel/charnel, dont le réaménagement fin XIII^e^-début XIV^e^ siècle et ses possibles effets sur le discours parental sont évoqués par A. Guerreau-Jalabert, « Flesh and Blood in Medieval Language about Kinship », dans : *Blood and Kinship. Matter for Metaphor from Ancient Rome to the Present*, dir. Christopher H. Johnson *et alii*, Oxford/New York, Berghahn, 2013, p. 61-82.

83 Il s'agit d'une part des premières mentions de parents par le sang (à partir des années 1320, selon Charles de Miramon, « Aux origines de la noblesse et des princes du sang. France et Angleterre au XIV^e^ siècle », dans : *L'hérédité entre Moyen Âge et Époque moderne. Perspectives historiques*, dir. Maaike van der Lugt, Ch. de Miramon, Firenze, Galluzzo/SISMEL, 2008, p. 157-210) et, dans le cas qui m'intéresse, de l'un des plus anciens exemples d'indivision « lignagère » (*Ganerbschaft*), conclue par les Thüngen à propos de leur château du Reussenberg (J. Morsel, *La noblesse contre le prince...*, *op. cit.*, p. 82-83).

qui signalent un usage du mot « ami », *friunt*, *frend* très largement substitutif à celui de « parent », *mâc*, *kin*. La chose est particulièrement bien visible dans les données allemandes, pour lesquelles existent des travaux largement congruents[84] – ce qui me permet de souligner combien le système terminologique de la parenté reste encore trop mal connu, faute de travaux (et non pas de documents), non seulement pour la noblesse mais aussi l'ensemble de la société médiévale, ce qui en fait un *desideratum* crucial. On voit clairement, tant dans la noblesse franconienne que dans le patriciat bernois aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, que les *freunde* correspondent à la fois à tous les parents et en même temps à des gens qui ne le sont pas, sans qu'on puisse bien faire la distinction. Il n'est cependant pas exclu que la proximité sémantique entre *amicitia* et parenté se soit maintenue plus longtemps (ou plus forte) en Allemagne qu'en France[85] : il faudrait toutefois s'assurer que cette impression ne découle pas d'une simple erreur de perspective, liée notamment au fait que l'importance de l'usage parental de *friunt* a été remarqué à propos de communautés relativement restreintes (la ville de Berne, la petite noblesse franconienne) au sein desquelles l'exogamie cléricalement entretenue et la tendance forte à l'endogamie sociale aboutissaient au fait que, nécessairement, l'ensemble des membres d'un même groupe social (ceux qui étaient le plus susceptibles d'agir ensemble, donc d'être mentionnés ensemble comme des « proches » dans les textes) étaient bel et bien apparentés…

Si l'on ajoute à ce « flou » socialement produit (et non pas absurde) d'une part les discours évangéliques contre la parenté charnelle (cf. notamment Mt 10:35-37), d'autre part la promotion par l'Église, à la suite d'Aristote et de Cicéron, repris et commentés par les Pères de l'Église puis les théologiens cisterciens et scolastiques[86], de l'*amicitia* comme le rapport social optimal, alors on devrait considérer que la parenté, dans le schéma chrétien, ne servait pas à produire des descendants mais des *amici*, notamment par mariage, et que la production d'*amici* n'était pas limitée à la parenté charnelle : non seulement

84 Simon Teuscher, *Bekannte – Klienten – Verwandte. Soziabilität und Politik in der Stadt Bern um 1500*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 1998, notamment p. 75-113; J. Morsel, *La noblesse contre le prince…*, *op. cit.*, p. 53-57 ; Guntram A. Plangg, « Sulla semantica di *Freundschaft* e di *amicizia* », dans : *Il concetto di amicizia nella storia della cultura europea*, dir. Luigi Cottieri, Merano, Accademia di studi italo-tedeschi, 1995, p. 69-101.

85 Kl. Oschema, *Freundschaft und Nähe…*, *op. cit.*, p. 255-263 ; du même, « Einführung », dans : *Freundschaft oder « amitié »?…*, *op. cit.*, p. 7-21, ici p. 13-15.

86 Pour une première approche du discours clérical sur l'*amicitia*, cf. entre autres A. Guerreau-Jalabert, « Amour et amitié dans la société médiévale… », *op. cit.* ; Kl. Oschema, *Freundschaft und Nähe…*, *op. cit.*, p. 129-149 ; B. Sère, « De la vérité en amitié… », *op. cit.*, ainsi que *Penser l'amitié au Moyen Âge…*, *op. cit.*

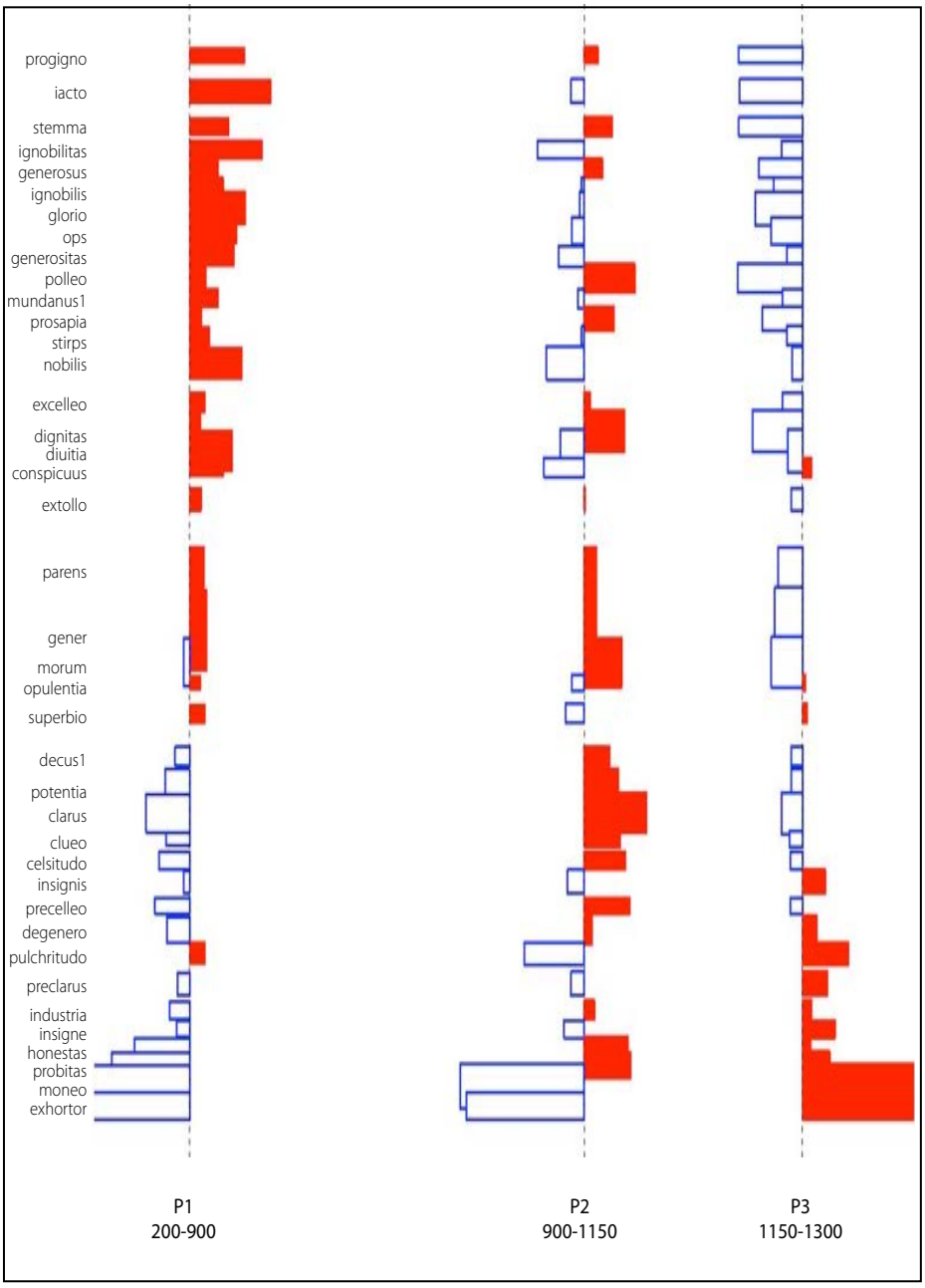
elle concernerait aussi les parents spirituels mais surtout l'ensemble des chrétiens... Par conséquent, la limite « floue » entre parents et non-parents *charnels* via les « amis », qui apparaît dans le vocabulaire mis en œuvre en pratique, montre ainsi (tout comme les contrats de mariage) que le discours clérical a bel et bien été converti en discours social effectif.

Sachant enfin que l'*amicitia* est aussi étroitement corrélée à toutes les modalités d'instauration ou restauration de la *concordia* (elle-même conçue comme une manifestation/réalisation de la *caritas*, puisque la concorde est une « union des cœurs »), du *pactum* et de la paix, on comprend qu'étudier la reproduction de la cohésion du groupe aristocratique implique par conséquent d'étudier sérieusement l'*amicitia* et, plus généralement, toutes les pratiques qui fondent la proximité, tant au sens social que je viens d'évoquer qu'au sens spatio-temporel du terme. L'*amicitia* n'apparaît pas ainsi par hasard étroitement corrélée aux termes *vinculum*, *fedus* ou *nexus* (sur les lexicogrammes d'*amicitia* (dans la *PL* et les *CEMA*) des XII^e^-XIII^e^ siècles : il s'agit bel et bien du *lien social* optimal entre les hommes, comme réalisation pratique de la *caritas*, incluant tout autant les rapports entre égaux que, pendant un temps du moins[87], entre inégaux proches.

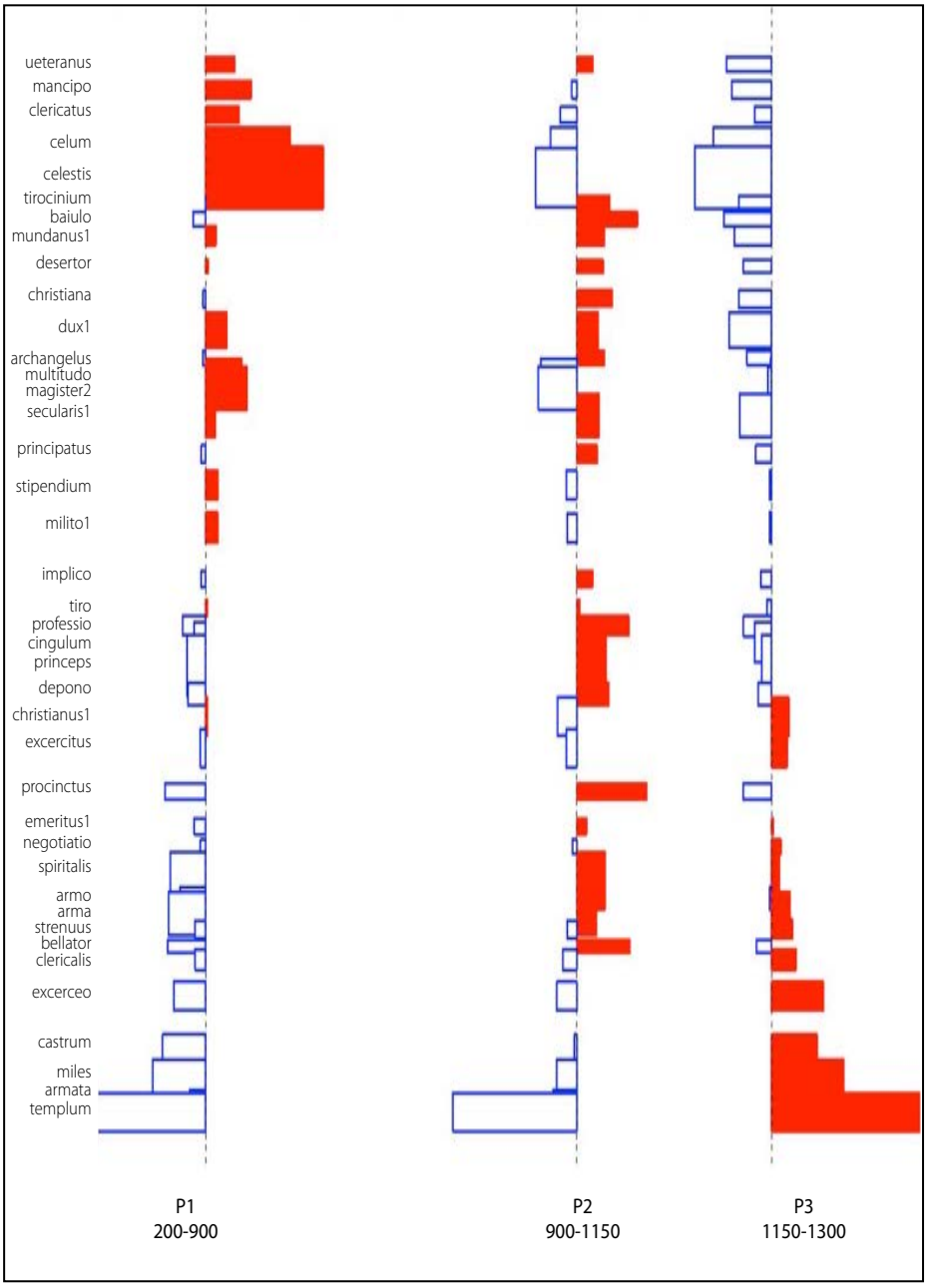
On l'aura compris : d'immenses champs d'investigation s'étendent encore devant nous pour appréhender l'histoire de la noblesse tardo-médiévale. Certains de ces champs viennent de s'ouvrir (c'est le cas des enquêtes que rend désormais possibles la « révolution informatique » – sur les mots, les sceaux, les tombeaux, etc.), d'autres en revanche existent depuis longtemps (la spatialité, la temporalité, l'intégration matrimoniale, l'*amicitia* – pour ne citer que ceux auxquels je me suis limité ici) mais restent encore en friche faute de parvenir à sortir des ornières où les mauvaises habitudes ou la négligence ont conduit la recherche... D'où les principales de ces « propositions », et qui ne sont guère « nouvelles » : audace et liberté, imagination et intuition, collaboration franche et désintéressée.

87 Huguette Legros, « Le vocabulaire de l'amitié et son évolution sémantique au cours du XII^e^ siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 23, 1980, p. 131-139, pense pouvoir observer un passage d'un usage hiérarchique (dans le cadre vassalique) à un usage plus symétrique, qu'elle corrèle à la diffusion des valeurs courtoises ; un tel rapport de symétrie est expressément réclamé par les textes anglo-normands, v. 1300, présentés par Paul Studer, « Une Définition d'amour en prose anglo-normande », dans : *Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis*, Paris, 1927, p. 433-436, et Rebecca Slitt, *Aristocratic Male Frienship in the Anglo-Norman World 1066-1300*, New York, Fordham University, 2008, p. 50-51. On observe toutefois encore au milieu du XIV^e^ siècle, chez Jehan Le Bel, d'un côté l'affirmation de ce que l'amitié place à égalité deux personnes inégales, en élevant celui qui est en bas (*Li ars d'amour...*, *op. cit.*, p. 78) – à condition toutefois, d'autre part, que cet écart ne soit pas trop important (comme celui existant entre un roi et un « chevalier moyen » : *ibid.*, p. 83).

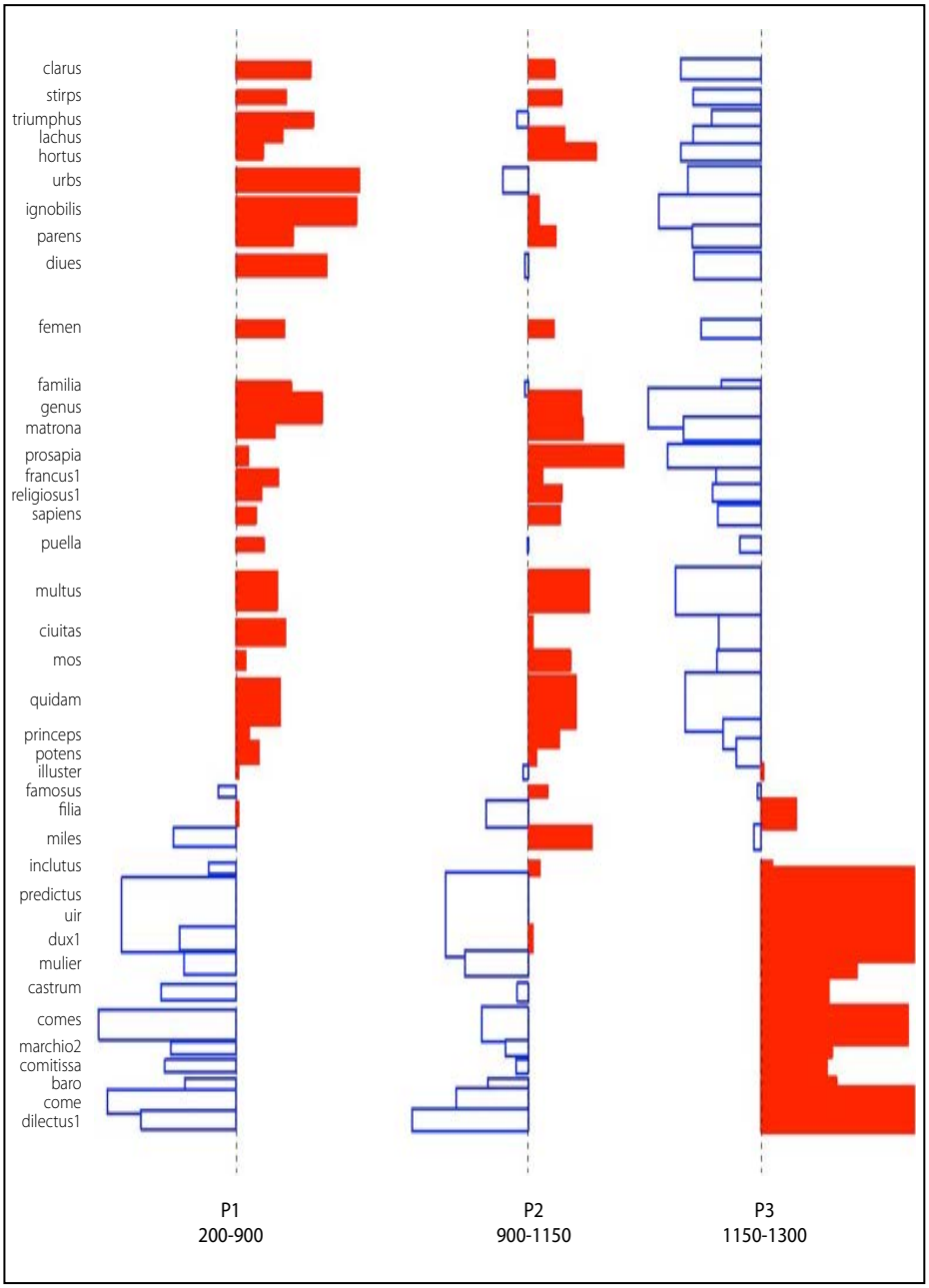
Corpus : PL ; bornes : 0//103428697 ; lemme : nobilitas ; fréqu : 3389 fenêtre = +/-5 ; nb cooccurrents = 40
Graphe de Bertin-Cibois de la répartion des cooccurrents par tranches chronologiques (écarts à l'indépendance)

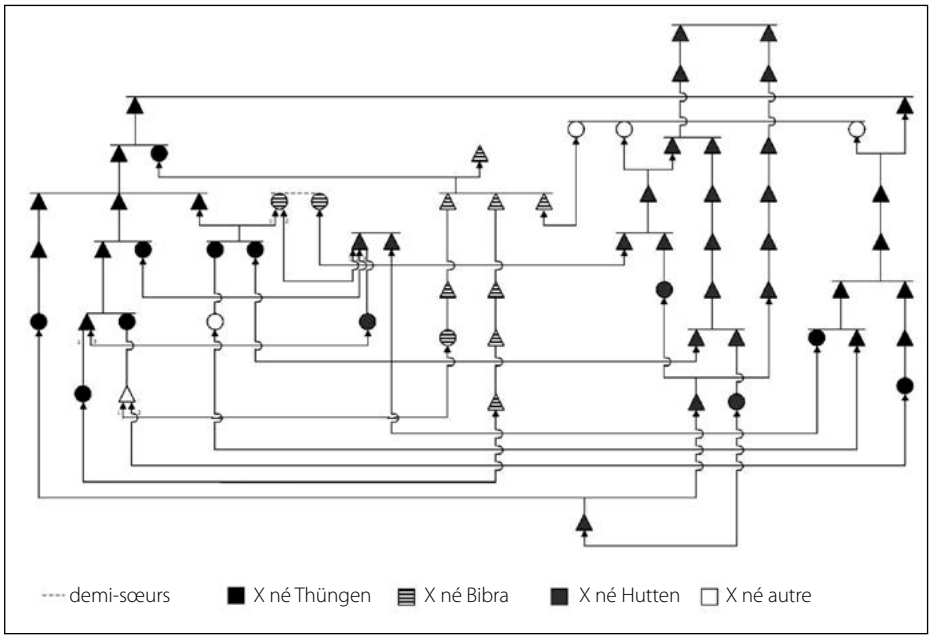


Corpus : PL ; bornes : 0//103428697 ; lemme : militia ; fréqu : 6294 ; fenêtre = +/-5 ; nb cooccurrents = 40
Graphe de Bertin-Cibois de la répartion des cooccurrents par tranches chronologiques (écarts à l'indépendance)



Corpus : PL ; bornes : 0//103428697 ; lemme : nobilis ; fréqu : 12822 ; fenêtre = +/-5 ; nb cooccurrents = 40
Graphe de Bertin-Cibois de la répartion des cooccurrents par tranches chronologiques (écarts à l'indépendance)





Renchaînements d'alliance et bouclages consanguins entre Thüngen, Hutten et Bibra (début XIV^e^-début XVI^e^ siècle).